

CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE

L'évaluation des risques

Les établissements de L'Enseignement Privé à but Non Lucratif



27 aout 2020

CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1. L'évaluation des Risques Professionnels :
 - 1.1 Les enjeux
 - 1.2 La démarche et la méthodologie
Présentation des éléments clés pour comprendre les tableaux et graphiques
2. L'évaluation des Risques Professionnels
 - 2.1 Constat accidentologie
 - 2.2 Synthèse pour la branche EPNL
3. Analyse par Unité de Travail
 - 3.1 Risques communs – RPS Communs
 - 3.2 Accueil et standard
 - 3.3 Administratif
 - 3.4 Animation vie scolaire
 - 3.5 ASEM
 - 3.6 Bibliothécaire
 - 3.7 Direction
 - 3.8 Enseignement supérieur
 - 3.9 Enseignement technique
 - 3.10 Entretien des locaux
 - 3.11 Infirmière
 - 3.12 Informaticien
 - 3.13 Internat
 - 3.14 Maintenance
 - 3.15 Restauration
 - 3.16 Technicien de laboratoire

CARTOGRAPHIE DE SYNTHESE

Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

Réalisation : Entre janvier et juillet 2020.

Effectif des répondants : 53 structures (établissement et structures territoriales) et 94 sites ayant répondu au moins à un des questionnaires mis en place dans G2P. 45 sites ayant finalisé complètement leur DU avec G2P

Répartition par le nombre de salariés :

Nbre de salariés	0	0 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 49	50 à 199	200 à 499	500 à 1999
Nbre sites	5	11	12	12	20	24	5	5

Répartition par département :

Dép.	1	6	7	12	13	14	17	22	27	30
Nbre sites	3	1	1	2	5	1	1	1	4	3
Dép.	31	37	38	39	41	42	43	44	45	49
Nbre sites	2	2	1	1	2	1	2	7	5	1
Dép.	50	56	59	64	68	69	71	75	77	80
Nbre sites	1	1	8	1	1	5	1	11	2	1
Dép.	82	83	84	85	86	89	92	94	95	
Nbre sites	2	3	1	4	1	1	2	1	1	

Répartition par code NAF :

NAF	9499Z	8532Z	8520Z	aaaa	8531z	8542Z	8520Z	741g	85312	8559A	8502Z
Nbre sites	3	3	29	1	8	1	2	3	1	1	1

CARTOGRAPHIE DE SYNTHESE

Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

Les Unités de Travail : nombre de sites ayant répondu par UT

Unités de travail	Nombre de sites
Risques communs	57
Risques communs RPS	53
Accueil-standard	68
Administratif	69
Animation- Vie scolaire	51
ASEM	35
Bibliothécaire	40
Direction	61
Enseignement supérieur	8
Enseignement technique	27
Entretien	47
Infirmier	18
Informaticien	27
Internat	7
Maintenance	41
Restauration	25
Technicien de laboratoire	14
COVID 19 - Etablissements	56
COVID 19 - Structures territoriales	24



1 - L'Évaluation des Risques Professionnels

1.1 Enjeux

1.2 Démarche

1.3 Méthodologie

L'Évaluation des Risques Professionnels

Les enjeux

Identification des risques auxquels sont exposés les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

Étape initiale de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail.

Responsabilité de l'employeur : s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

L'évaluation des risques qui figure parmi les principes généraux de prévention énoncés dans le code du travail (articles L.4121-2 et L.4121-3), englobe :

- Des actions d'identification et de classement des risques
- La mise en place d'actions de prévention.

L'analyse des risques constitue l'un des principaux leviers de progrès dans l'entreprise. Elle lui est utile puisqu'elle contribue à améliorer son fonctionnement et à consolider la maîtrise de ses risques.

L'Évaluation des Risques est également un préalable indispensable pour prétendre à toute aide de la CNAM en matière de prévention.

L'Évaluation des Risques Professionnels

La démarche

La phase terrain

Pour initier la démarche d'évaluation des risques : réalisation d'un recueil de l'accidentologie.

Objectif :

- Garantir une analyse de l'activité professionnelle la plus proche possible des conditions de travail réelles.
- Permettre d'identifier les situations de travail porteuses de danger.

L'analyse de l'activité

Construction de questionnaires :

- Questions rédigées en fonction des types de risque / situations de travail.
- Analyse des mesures de prévention en place
- Proposition de mesures à mettre en place.

L'Évaluation des Risques Professionnels

La Méthodologie

Calcul du niveau de criticité du risque :

Niveau moyen de risque du secteur :

- Fréquence : évaluée de 1 à 4
- Gravité : évaluée de 1 à 4

Pour chaque Unité de Travail et pour chaque risque, un niveau moyen de risque du secteur est déterminé en fonction :

- Des données du secteur (sources CNAM*)
- Des expertises et des audits réalisés dans les entreprises.

Niveau de risque de l'entreprise :

En fonction des réponses, un coefficient de pondération est appliqué pour majorer ou minorer le risque moyen du secteur :

- Minoration si le risque est maîtrisé (mises en place d'actions de prévention).
- Majoration si le risque n'est pas suffisamment maîtrisé.

G2P indique les actions de prévention mises en place au regard des situations de travail, ou en propose en fonction des réponses.

L'Evaluation des Risques Professionnels

La méthodologie : grille de criticité

Code 3 couleurs :

Vert = risques maîtrisés (niveaux 1 à 3) : la structure a mis en place les mesures adaptées pour maintenir les risques à un niveau acceptable.

Orange = risques insuffisamment maîtrisés (niveaux 4 à 8) : la structure doit envisager des actions de réduction des risques.

Rouge = risques non maîtrisés (niveaux 9 à 16) : un plan d'action de prévention doit impérativement être mis en place pour réduire les risques.

4	4	8	9 et +	
3	3	6		
2	2	4	6	8
1	1	2	3	4
Fréquence ↑	1	2	3	4
Gravité →				

L'Évaluation des Risques Professionnels

La méthodologie : les scores initiaux de risque

	Risques Communs	Risques Communs RPS	Accueil - Standard	Administratif	Animation - Vie scolaire	ASEM	Bibliothécaire	Covid 19	Direction	Enseignement supérieur	Enseignement technique	Entretien	Infirmier	Informaticien	Internat	Maintenance	Restauration	Technicien de laboratoire
R01 - Chutes de hauteur	6				6	6	3			2		6		3	3	6	3	3
R02 - Chutes de plain pied	9			6	6	6	6			4		6			4	6	9	
R03 - Activité physique et manutentions manuelles	6		4	3		4	6				6	6	3	4		6	6	4
R04 - Manutention mécanique																		
R05 - Effondrements et chutes d'objets	4			2								2		2		2	2	2
R06 - Circulations dans l'entreprise	2																	
R07 - Machines et outils	2			2							4	1				6	4	
R08 - Produits et substances dangereuses	4			1		4				4	4	6		2		4	4	6
R09 - Electricité	2										2	3		4		4	2	
R10 - Ambiances climatiques, poussière	2										6			2		2	2	2
R11 - Bruit	4				6	6					2					4		
R12 - Eclairage	4		4	2												2		
R13 - Utilisation d'écrans	4		4	4	1	1												
R14 - Manque d'hygiène	2					6	2				4	4	6			2	2	2
R141 - Risque Infectieux	4							12										
R15 - Incendies et explosions	4				4	4									4	4	4	4
R16 - Entreprises extérieures	3																	
R17 - Défaut de formation et organisation SST	4				4	2				6	6		2	2	6	2		6
R18 - Risques Routiers	4								8						4	6		
R19 - Rayonnements	2																	
R20 - Agressions			6	3														3
R21 - Risques psychosociaux			6	6	6	6	6	9	6	6	6		6	6	6	6	6	6
R211 - Exigences du travail		6	6	6	6	6	6		6		6		6	6		6		6
R212 - Insécurité du travail		6											6					
R213 - Conflits de valeurs					6								6					
R214 - Exigences émotionnelles		6			6	6							6					
R215 - Autonomie		6			6								6					
R216 - Relation au travail		6	6	6	6	6			6	6		6	6					6
R22 - Environnement extérieur	4																	
R23 - Travailleurs isolés	3					2						3			4	6		
R99 - Défaut d'accessibilité	6																	



2 - L'Évaluation des Risques Professionnels

Constat d'accidentologie

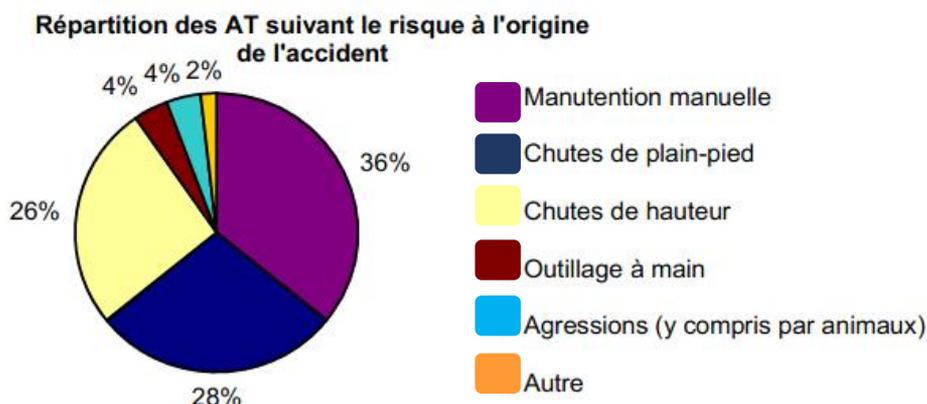
L'Évaluation des Risques

Constat et synthèse

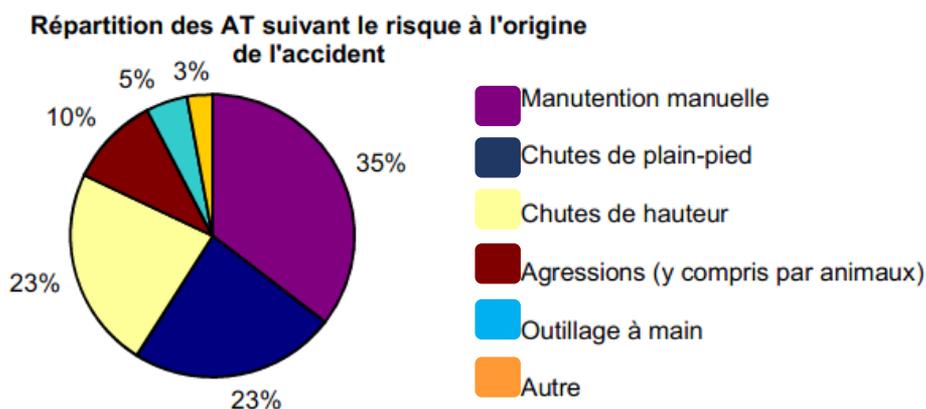
Pour mémoire, les statistiques CNAM des accidents de travail :

Environ un tiers des accidents sont liés aux manutentions manuelles et environ la moitié aux différents risques de chutes (plain-pied et hauteur). Pour comparaison, ces proportions sont respectivement de 43% et 38 % des accidents du CTN H.

A noter que le risque d'agression dans l'enseignement secondaire est sensiblement plus élevé que dans le primaire (4 %) ou dans le CTN H (6 %).



Source AMELI : AT 2018 Naf 8520Z
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Source AMELI : AT 2018 Naf 8531Z
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

L'Evaluation des Risques

Synthèse

Hiérarchie des risques

Le risque lié à une épidémie:

Score initial 12 (F x G = 3 x 4)

Avec un score résiduel après prévention de 10,5 ce risque semble insuffisamment maîtrisé.

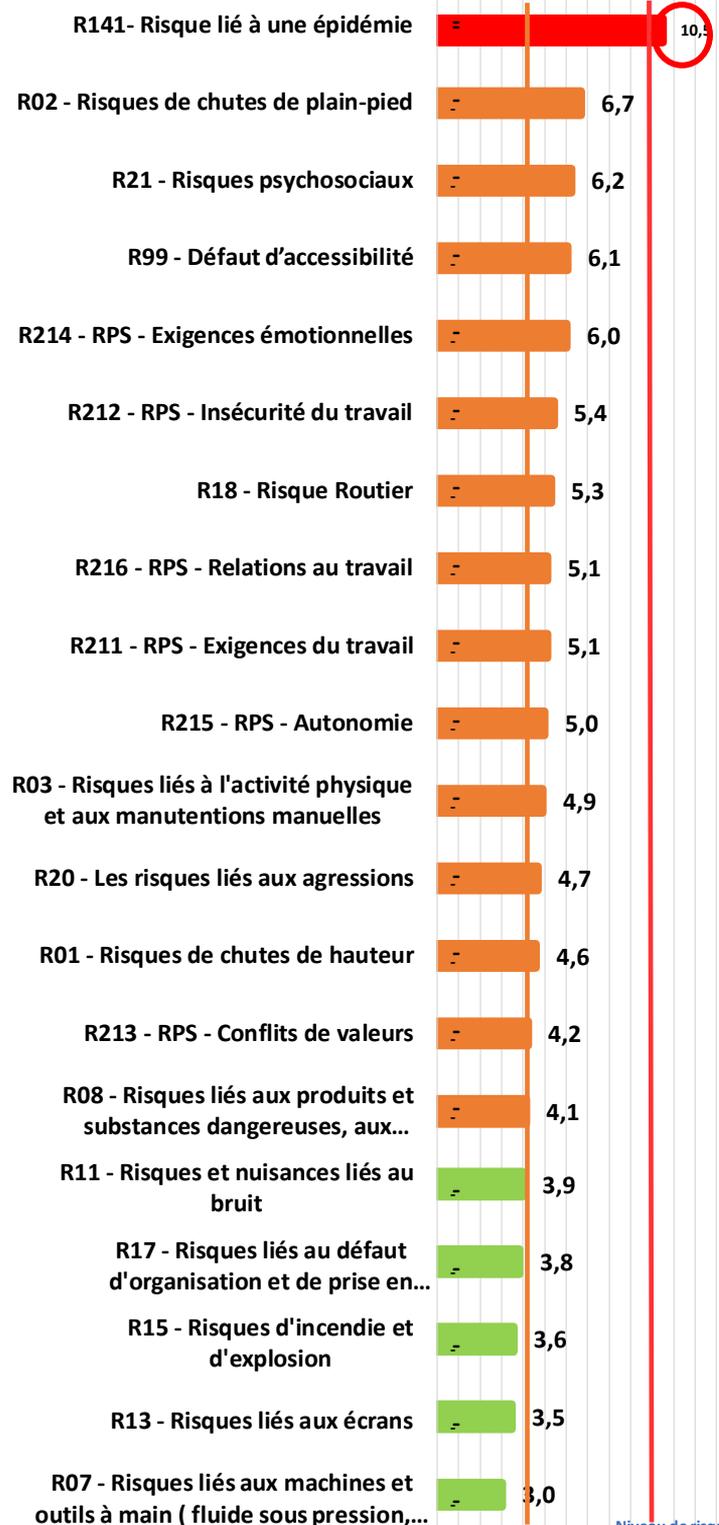
Les RPS dans leur ensemble

Score initial 6 (F x G = 2 x 3)

Avec un score après prévention de 6,6, ce type de risque est lui aussi, dans son ensemble, insuffisamment maîtrisé

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : TOUTES STRUCTURES - TOUTES UT (*)

■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



* Moyenne des risques observés dans les structures

Niveau de risque

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

L'Évaluation des Risques

Niveaux moyens de risque / unité de travail

Les scores de risque les plus élevés

	Risques communs	Risques communs RPS	Administratif	Accueil-standard	Animation- Vie scolaire	Bibliothécaire	Direction	Enseignement technique	Entretien	Infirmier	Informaticien	Technicien de laboratoire	ASEM	Maintenance	Restauration	Enseignement supérieur	Internat	COVID 19 - Etablissements	COVID 19 - Structures territoriales
R01 - Risques de chutes de hauteur	5,3				4,5	2,2			5,6		4,7	1,6	4,6	4,3	2,2	0,6	2,6		
R02 - Risques de chutes de plain-pied	7,8		5,1		5,0	5,2			6,4				5,2	4,8	7,9	3,2	4,0		
R03 - Risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles	5,9		2,6	3,4		4,1		5,3	5,5	4,3	3,5	4,4	3,6	6,3	5,6				
R05 - Risques liés aux effondrements et chutes d'objets	3,1		1,4						1,7		1,8	1,1		1,6	1,1				
R06- Risques liés aux circulations dans l'entreprise	1,5																		
R07 - Risques liés aux machines et outils à main (fluide sous pression, vibrations ...)	1,8		1,7					3,3	0,9					4,8	3,2				
R08 - Risques liés aux produits et substances dangereuses, aux émissions et aux déchets	3,8		1,3					3,8	5,6		1,7	5,3	3,3	3,6	3,1	3,5			
R09 - Risques liés à l'électricité	1,7							1,5	2,3		4,8			2,9	1,5				
R10 - Risques liés aux ambiances thermiques	1,8							5,8			1,9	1,6		1,5	1,7				
R11 - Risques et nuisances liés au bruit	3,5				6,1			1,6					6,2	3,1					
R12 - Risques et nuisances liés à l'éclairage	3,2		1,2	2,2										1,6					
R13 - Risques liés aux écrans	3,7		3,7	3,6	0,8								0,9						
R14 - Risques liés à un manque d'hygiène et risque infectieux	1,8					1,8		5,0	3,6	4,2		1,4	5,2	2,0	1,8				
R141- Risque lié à une épidémie	3,6																	11,6	10,9
R15 - Risques d'incendie et d'explosion interventions d'entreprises extérieures (maintenance, nettoyage...)	3,6			3,2								2,5	2,3	3,8	2,5		3,7		
R17 - Risques liés au défaut d'organisation et de prise en compte de la sécurité. Défaut de formation	3,9				3,5			5,2		1,8	1,5	5,5	1,1	1,5		5,7	5,7		
R18 - Risque Routier	4,3						6,4							4,8			5,4		
R19 - Rayonnements ionisants et non ionisants	2,8																		
R20 - Les risques liés aux agressions			3,1	8,6											3,0				
R21 - Risques psychosociaux			5,1	6,0	5,5	5,1	4,9	5,2		5,1	5,3	4,9	4,9	4,5	6,0	5,7	6,0	8,5	8,6
R211 - RPS - Exigences du travail		5,2	5,5	4,7	5,0	5,1	4,9	5,4		4,2	5,7	4,7	3,9	4,5					
R212 - RPS - Insécurité du travail		5,5								4,9									
R213 - RPS - Conflits de valeurs					5,3					4,2									
R214 - RPS - Exigences émotionnelles		6,0			5,9					5,6			6,9						
R215 - RPS - Autonomie		5,0			4,5					5,1									
R216 - RPS - Relations au travail		5,2	3,8	6,6	5,8		4,9	4,7		4,9	4,6	5,3	4,1						
R22 - Risques liés à l'environnement industriel	3,0																		
R23 - Travailleurs isolés	2,8							2,6					1,4	4,6			3,8		
R99 - Défaut d'accessibilité	6,1																		

Le risque le plus élevé

Légende des couleurs :

VERT : Le risque est maîtrisé

ORANGE : le risque doit être traité

ROUGE : Le risque doit être traité de façon urgente

GRIS : Le risque n'est pas traité spécifiquement pour l'UT concernée

L'Évaluation des Risques

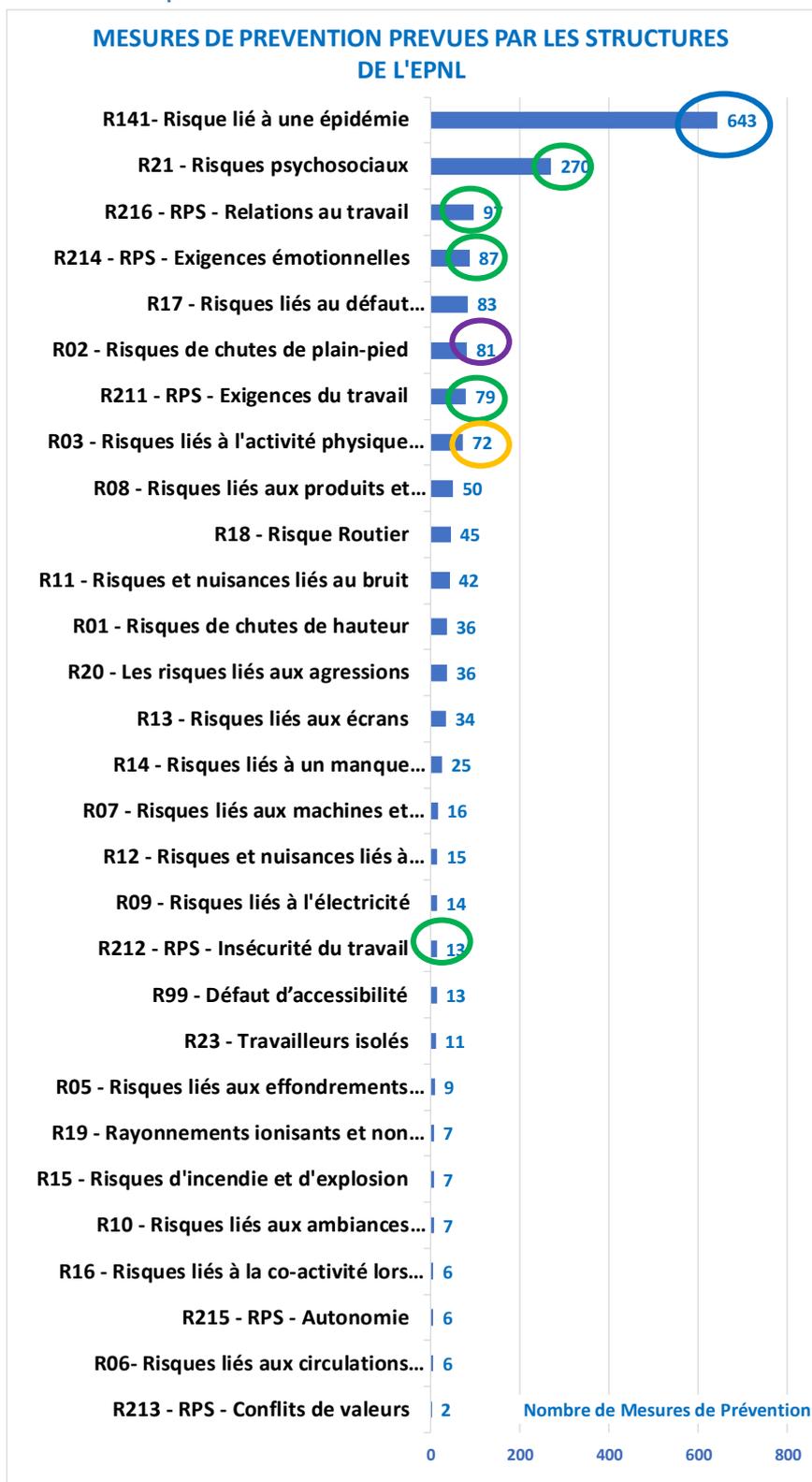
Les mesures de prévention selon les risques

Au total, 1 812 mesures de prévention ont été choisies par les répondants.

Les actions de prévention portent en premier sur les risques liés à l'épidémie COVID 19

Viennent ensuite les actions sur les RPS (en vert sur le graphique) et les risques liés à l'activité physique.

83 mesures portent sur les risques liés au défaut d'organisation et de prise en compte de la sécurité.

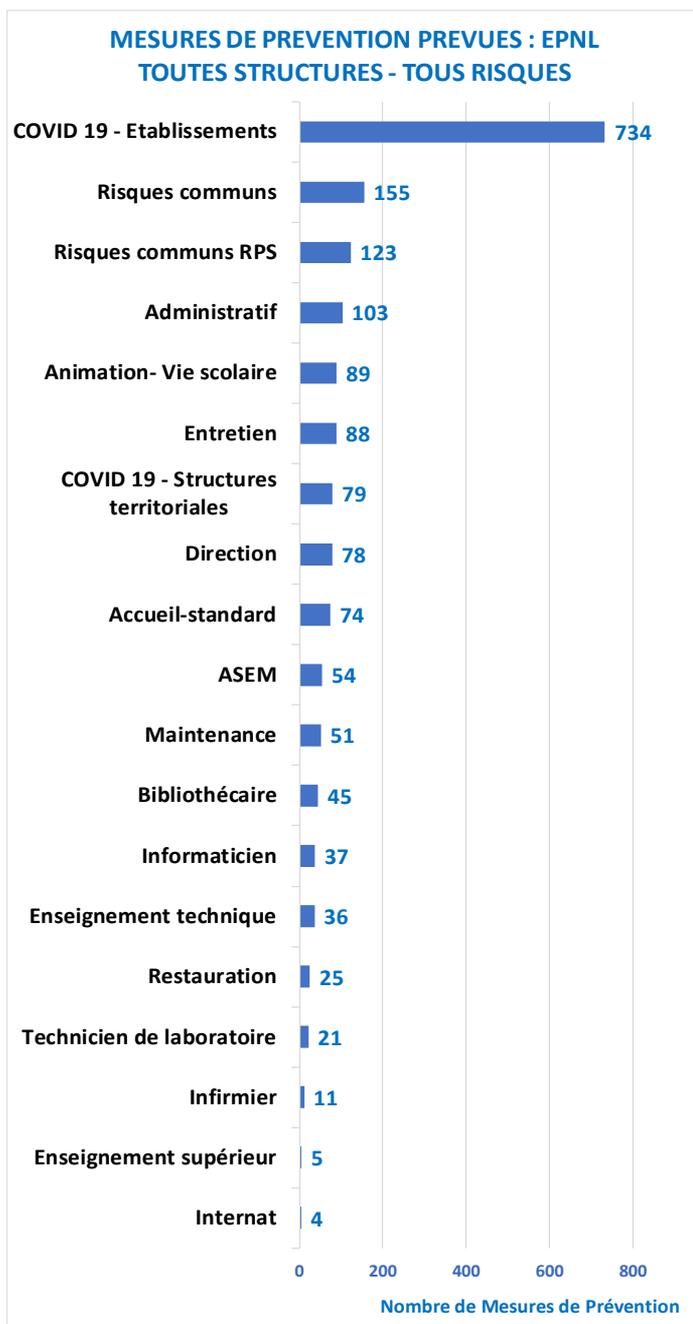


L'évaluation des Risques

Les mesures de prévention prévues

Sur un total de 1 812 mesures de prévention, 40 % concernent La prévention des risques liés à l'épidémie COVID 19.

9% des actions de prévention concernent les risques communs et 7% les risques communs RPS.



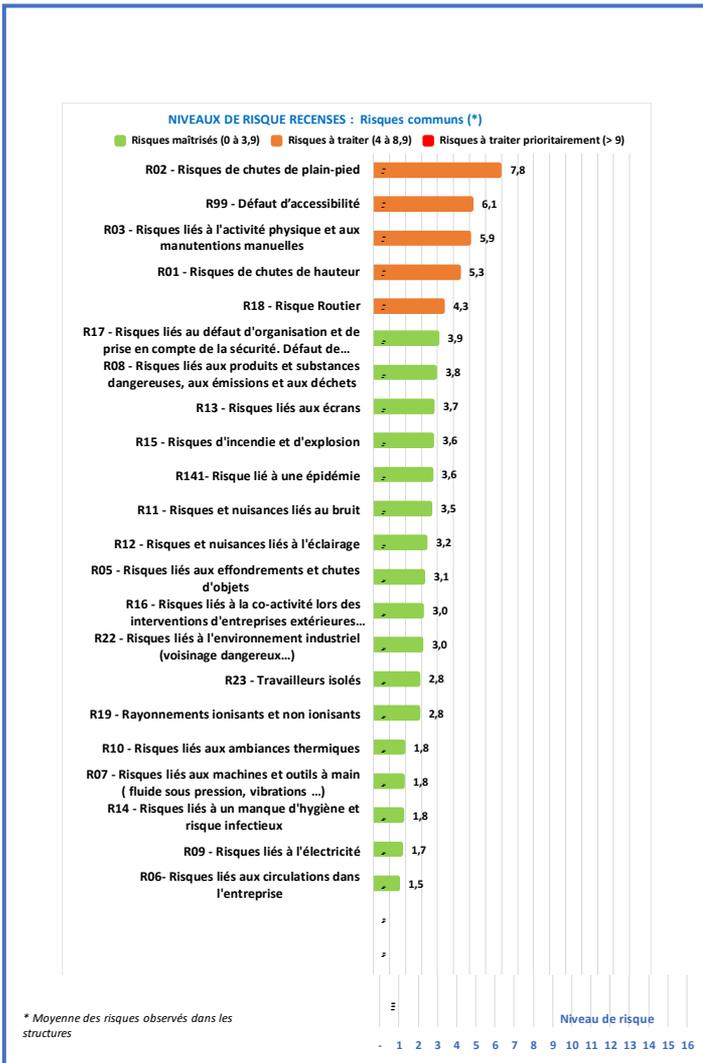


3 – Analyse par Unité de Travail

3.1 – Risques communs et RPS Communs

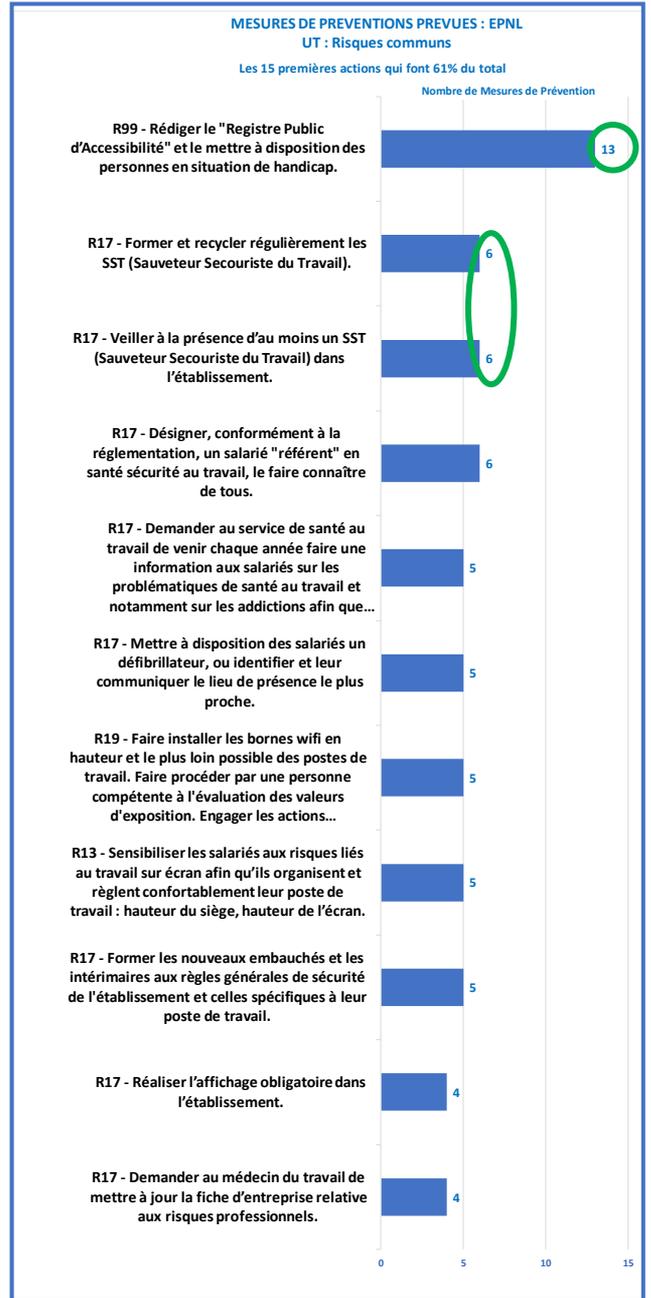
L'analyse par Unité de Travail

Les Risques communs



Le risque « réglementaire » lié aux obligations d'accessibilité est pris en compte.

Mais la prévention du risque de chute, qui est le premier risque avec un niveau élevé, n'apparaît pas dans les premières priorités : 17 mesures très différentes sont envisagées soit 11% seulement des mesures envisagées.



L'analyse par Unité de Travail

Les Risques communs

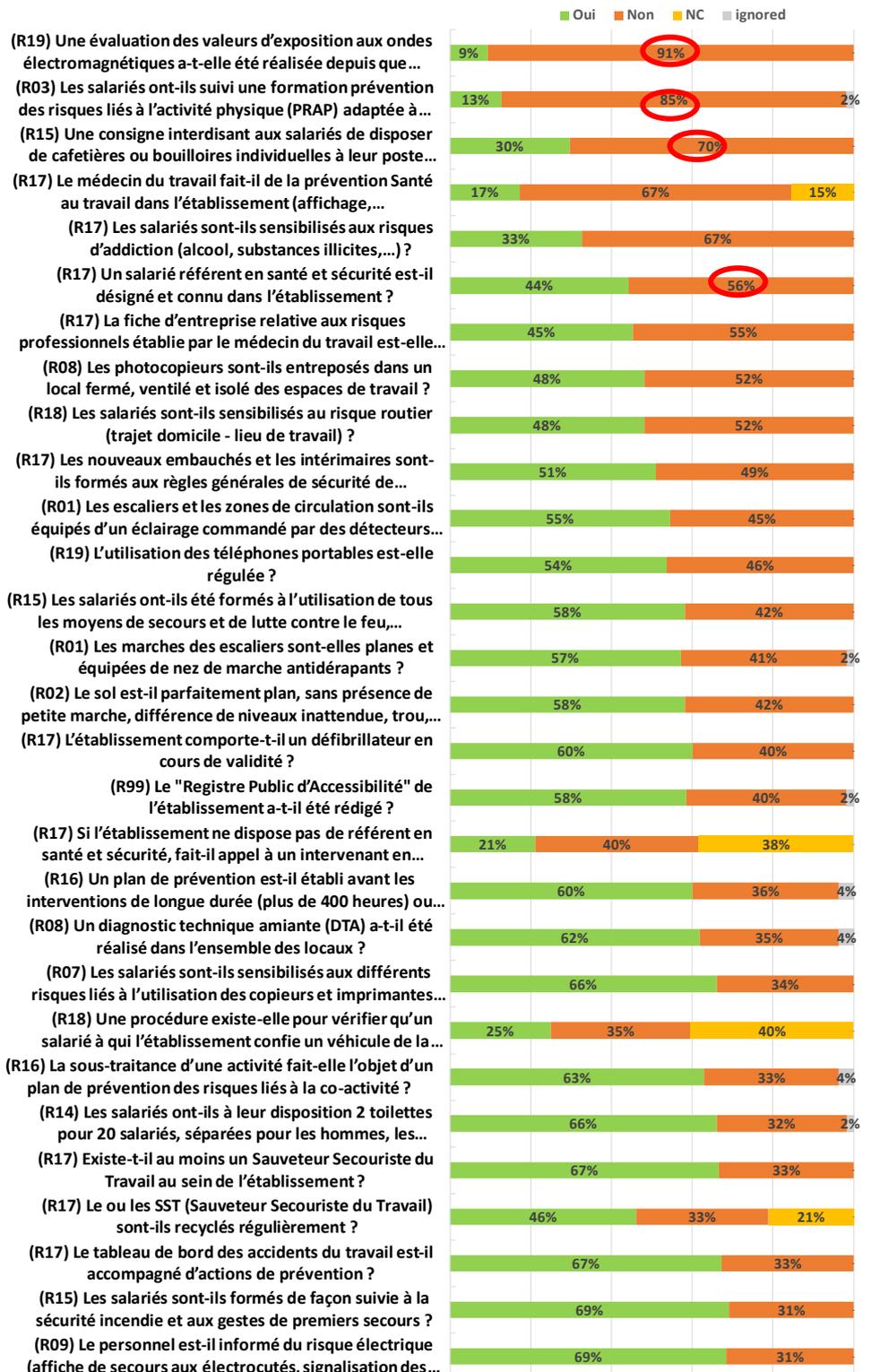
Analyse des réponses les plus significatives

85 % des répondants constatent que les salariés n'ont pas bénéficié de formations adaptées aux risques liés à l'activité physique.

La multiplication des bouilloires et machines à café personnelles est un facteur aggravant du risque d'incendie

Plus d'un établissement sur deux n'a pas désigné un référent sécurité. Cette démarche est cependant nécessaire réglementairement et surtout très utile dans la maîtrise des risques professionnels.

SYNTHESE DES REPONSES : UT Risques communs



L'analyse par Unité de Travail

Les Risques communs

Analyse des réponses les plus significatives

Presque un établissement sur deux estime ne pas être concerné par la gestion des déchets médicaux.

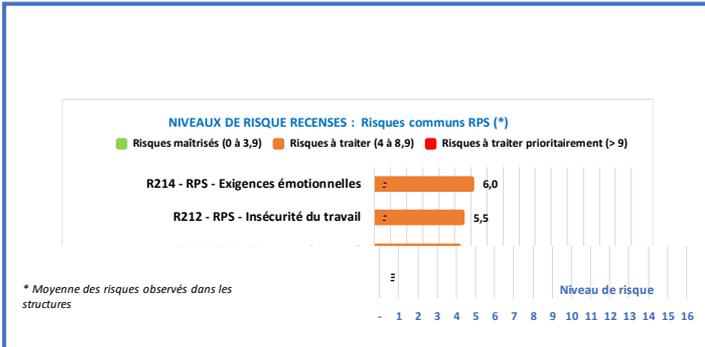
Que ce soit pour les salariés ou pour les élèves, il est important de prendre en compte la présence de ce type de déchets.

SYNTHESE DES REPNSES : UT Risques communs



L'analyse par Unité de Travail

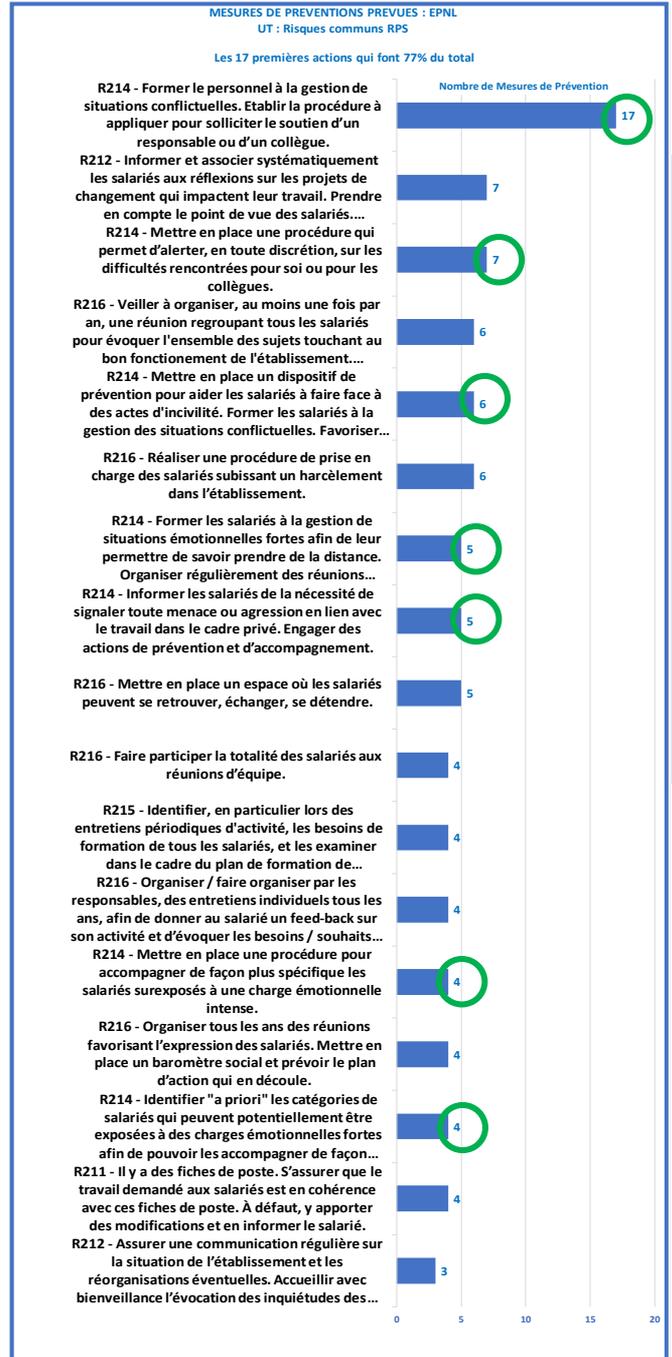
Les Risques Psycho-Sociaux communs (RPS)



123 actions de prévention sont prévues sur cette Unité de Travail.

Les exigences émotionnelles restent avec un score résiduel de 6 pour un score initial de 6.

17 actions de prévention portent sur la formation et l'accompagnement des acteurs exposés à la maîtrise des situations conflictuelles et plus globalement ce sont 48 des principales actions qui sont consacrées à la gestion de ce risque « exigences émotionnelles » soit 40% des mesures de prévention.



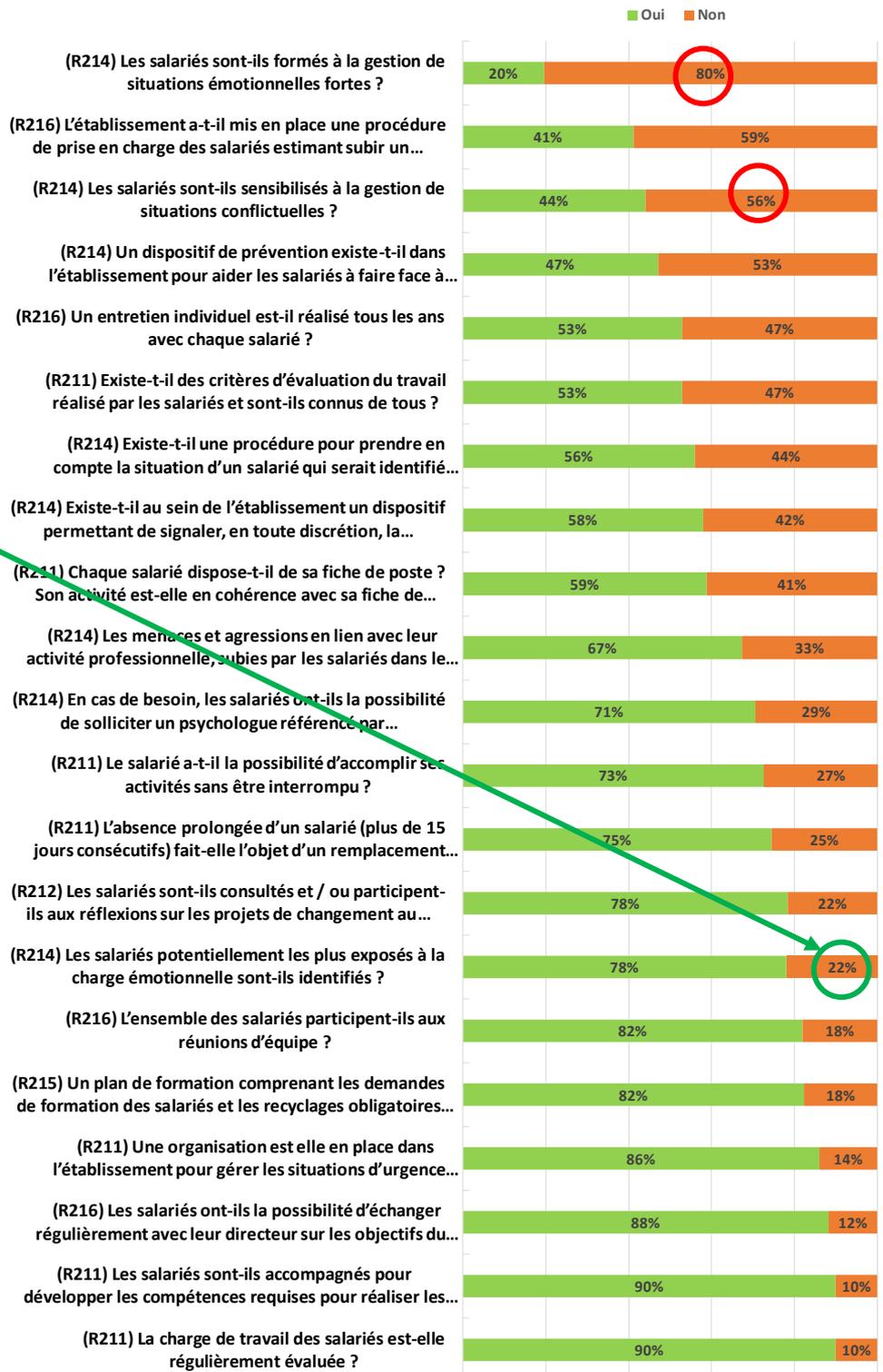
L'analyse par Unité de Travail

Les Risques Psycho-Sociaux communs (RPS)

Analyse des réponses les plus significatives

8 structures sur dix reconnaissent que la formation est insuffisante sur la gestion des conflits et des fortes charges émotionnelles... et pourtant les salariés exposés à ce risque sont le plus souvent identifiés.

SYNTHESE DES REponses : UT Risques communs RPS



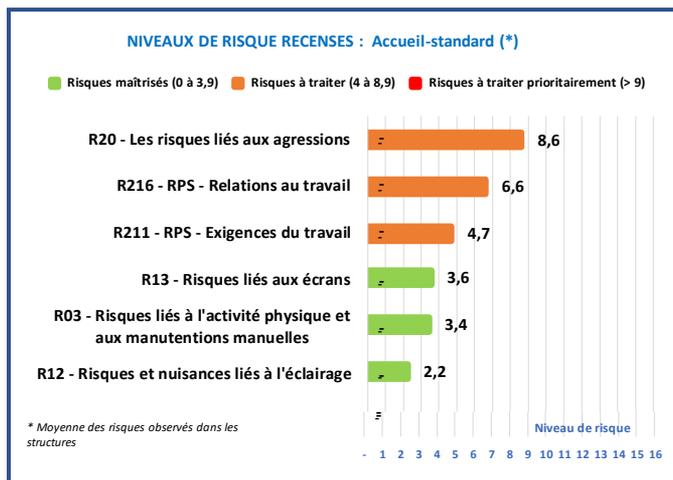


3 – Analyse par Unité de Travail

3.2 – Accueil et Standard

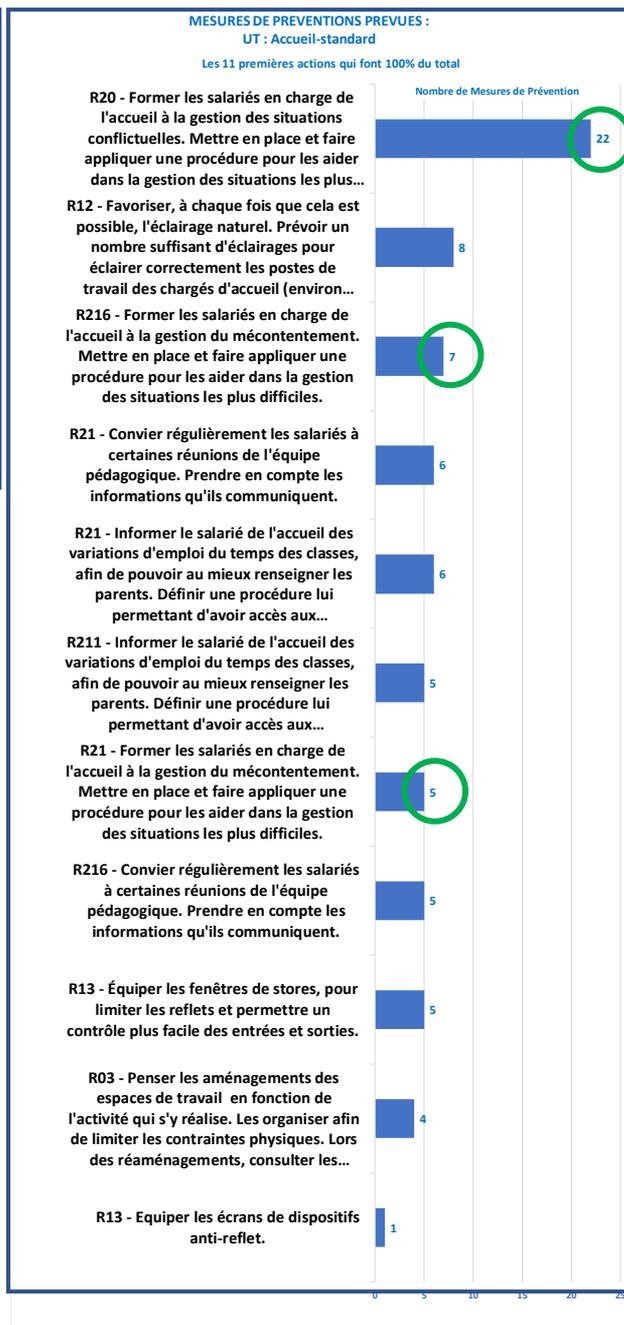
L'analyse par Unité de Travail

Accueil et Standard



Les salariés de cette unité de travail sont particulièrement exposés au risque d'agression physique ou verbale.

74 actions de prévention sont prévues sur cette Unité de Travail dont 34 sur le thème de la gestion des conflits ou des mécontentements.

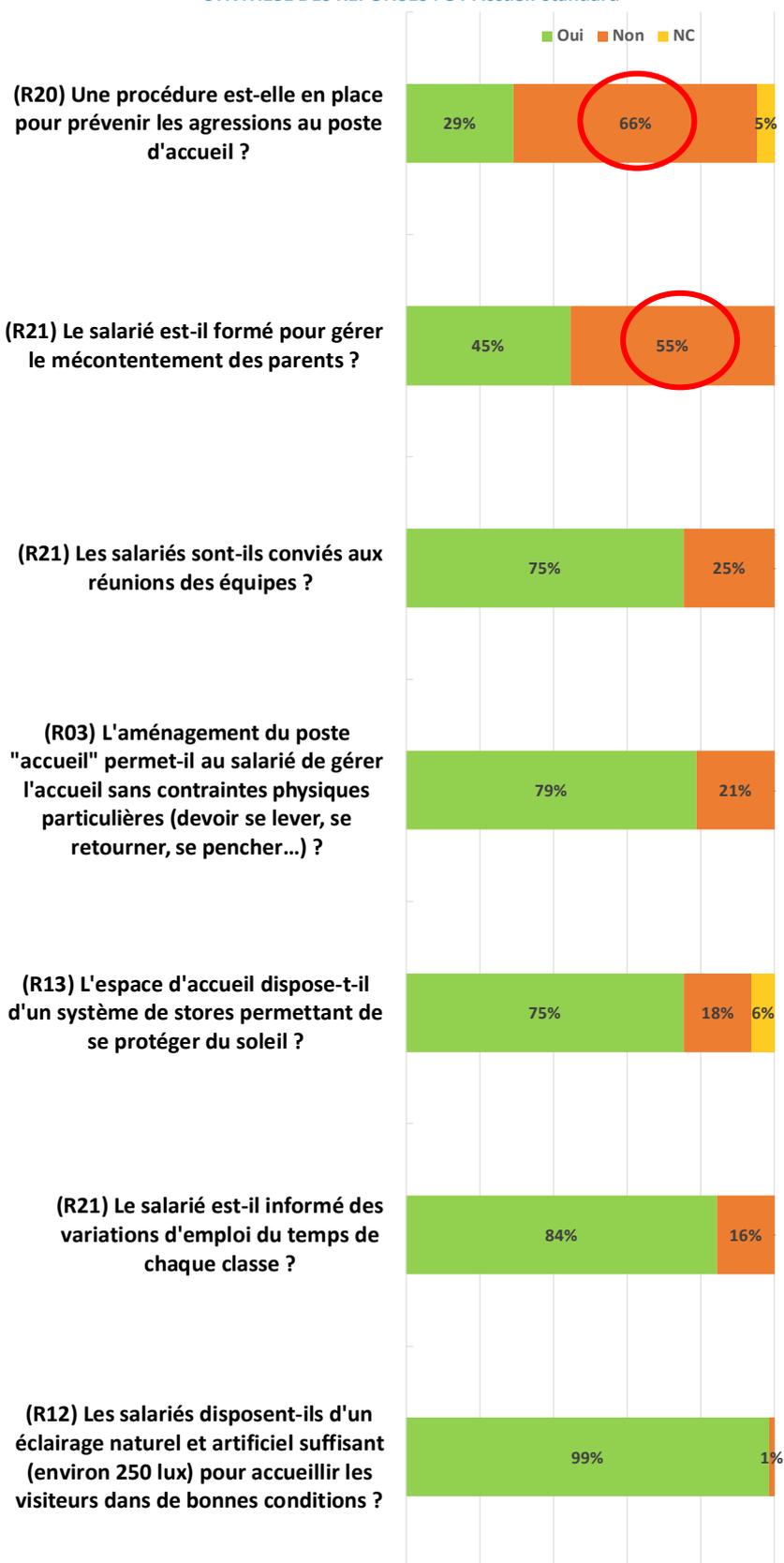


L'analyse par Unité de Travail

Accueil et Standard

68 sites ont répondu à ce questionnaire « accueil et standard ». Environ 1 sur 2 constate que la gestion des agressions et la formation des salariés à la gestion des situations « sensibles » sont insuffisantes.

SYNTHESE DES REPONSES : UT Accueil-standard





3 – Analyse par Unité de Travail

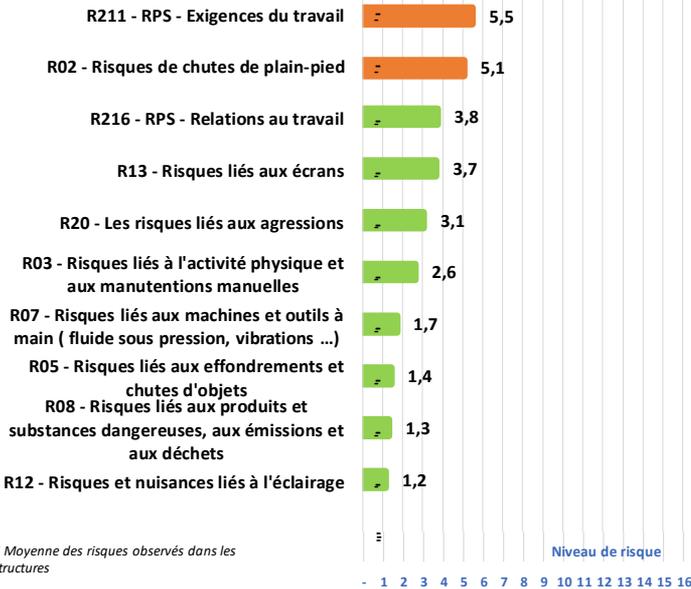
3.3 – Administratif

L'analyse par Unité de Travail

Administratif

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Administratif (*)

■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



103 mesures de prévention sont prévues pour cette unité de travail.
30 % de ces mesures concernent l'aménagement des espaces de travail et la prévention des chutes de plain-pied (R02).

MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Administratif

Les 12 premières actions qui font 79 % du total



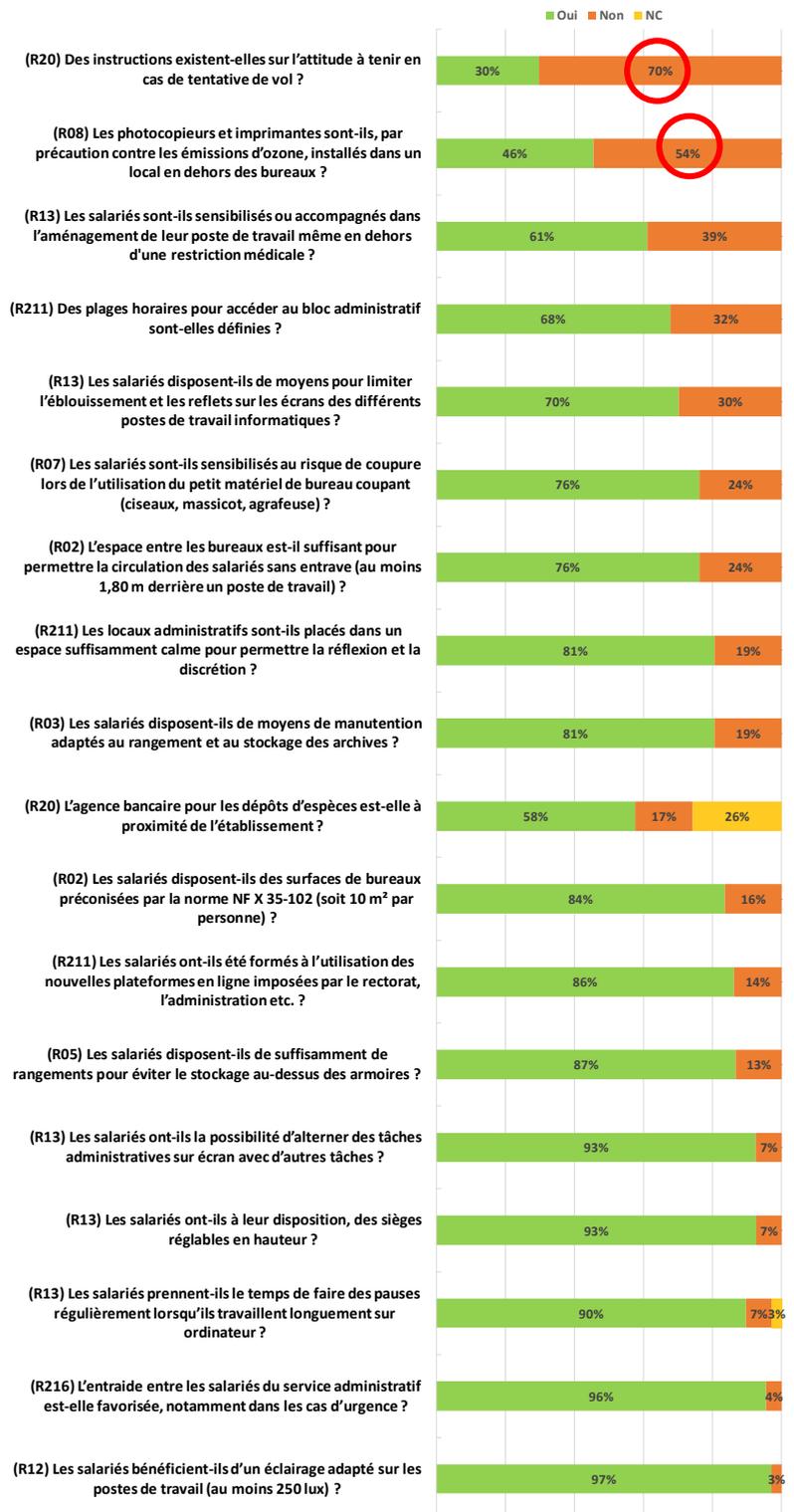
L'analyse par Unité de Travail

Administratif

Le personnel administratif est parfois en possession d'espèces. Il convient d'anticiper une éventuelle tentative de vol.

De même, éloigner les copieurs des bureaux permet de limiter l'exposition aux poussières de toners et aux émissions d'ozone.

SYNTHESE DES REponses : UT Administratif





3 – Analyse par Unité de Travail

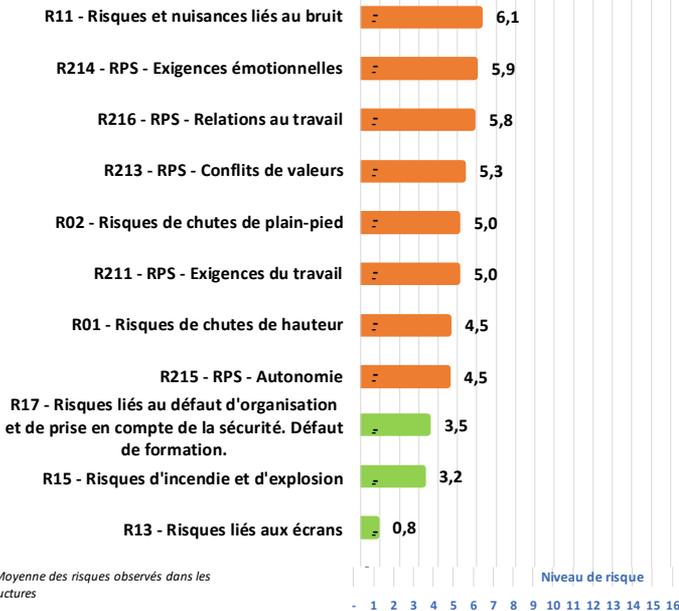
3.4 – Animation – Vie Scolaire

L'analyse par Unité de Travail

Animation – Vie scolaire

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Animation - Vie scolaire (*)

■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



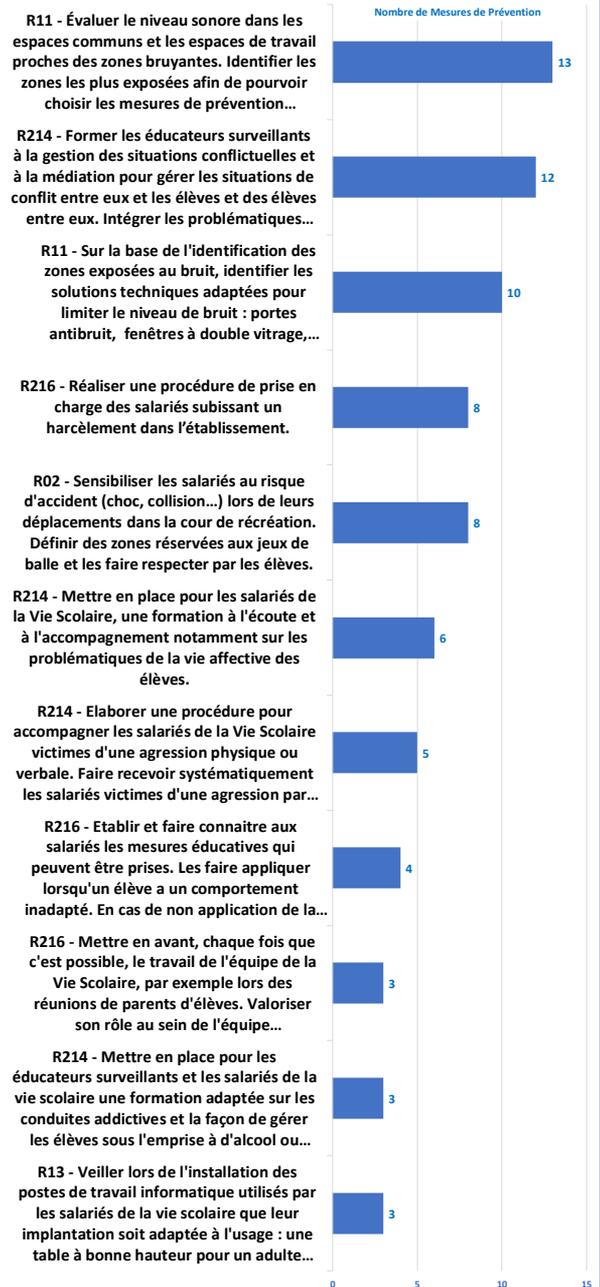
89 mesures de prévention sont prévues pour cette UT.

Evaluer les zones les plus sonores et identifier les solutions techniques représente 25% des mesures.

38% des mesures envisagées concernent les situations porteuses d'exigences émotionnelles fortes.

MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Animation- Vie scolaire

Les 11 premières actions qui font 83% du total



L'analyse par Unité de Travail

Animation – Vie scolaire

Evaluer le niveau sonore dans les espaces utilisés par les salariés de la vie scolaire est une étape indispensable pour mettre en place des mesures de maîtrise du risque bruit.

Les salariés de la vie scolaire peuvent être confrontés à des situations engendrant une charge émotionnelle forte. Anticiper ces situations pour accompagner les salariés est nécessaire.

SYNTHESE DES REPNSES : UT Animation - Vie scolaire



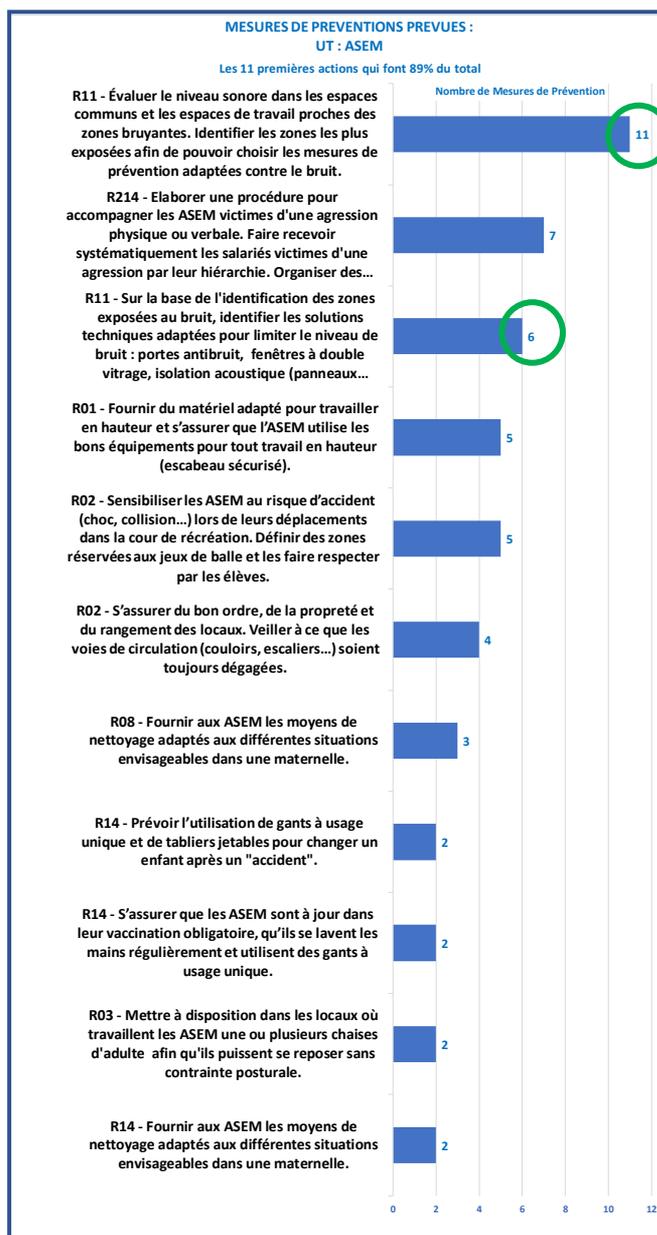
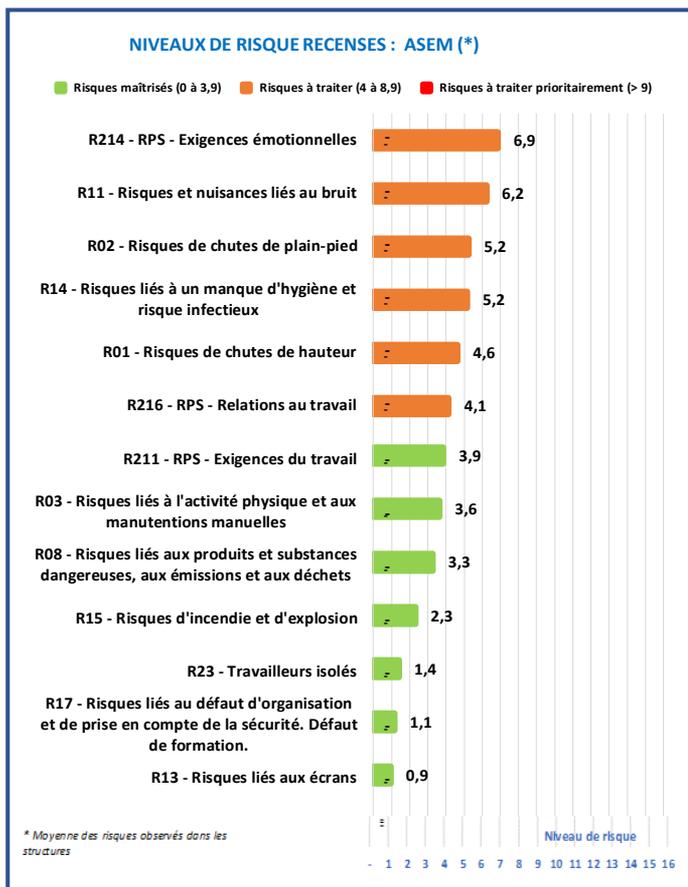


3 – Analyse par Unité de Travail

3.5 – ASEM

L'analyse par Unité de Travail

ASEM



Comme pour les salariés de la vie scolaire, la prévention du bruit fait l'objet d'une part importante (17) des 54 mesures de prévention prévues pour cette UT.

L'analyse par Unité de Travail

ASEM

SYNTHESE DES REPONSES : UT ASEM



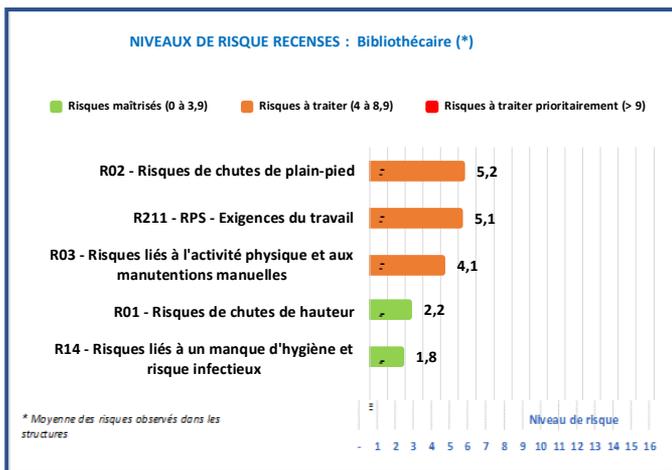


3 – Analyse par Unité de Travail

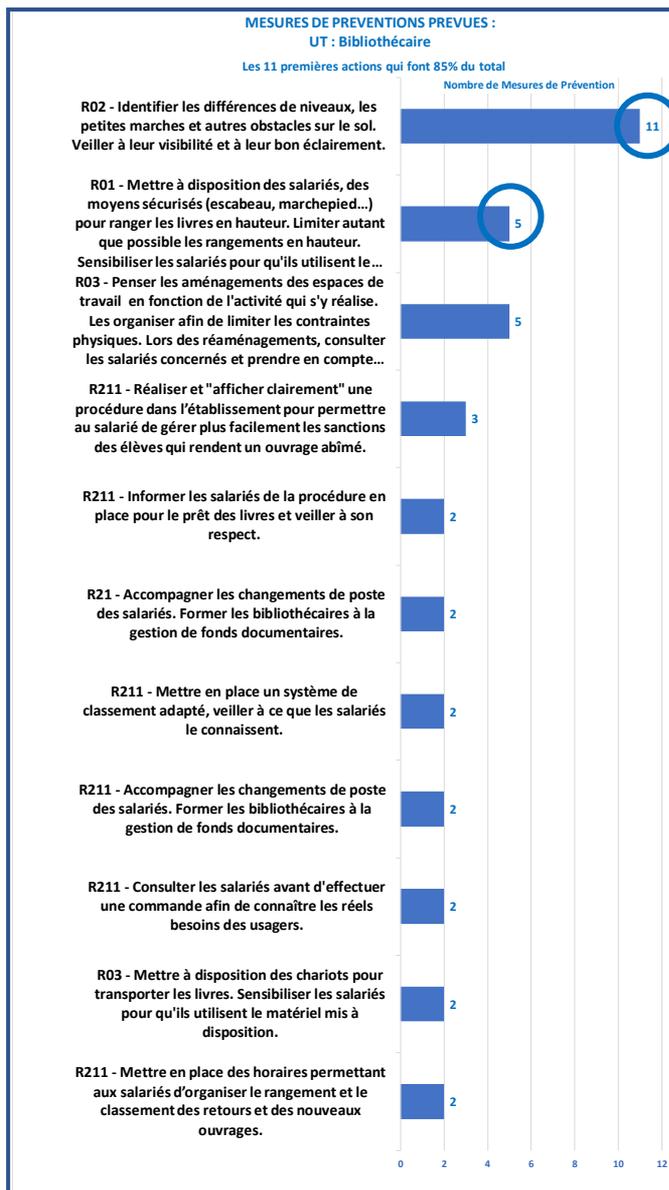
3.6 – Bibliothécaire

L'analyse par Unité de Travail

Bibliothécaire



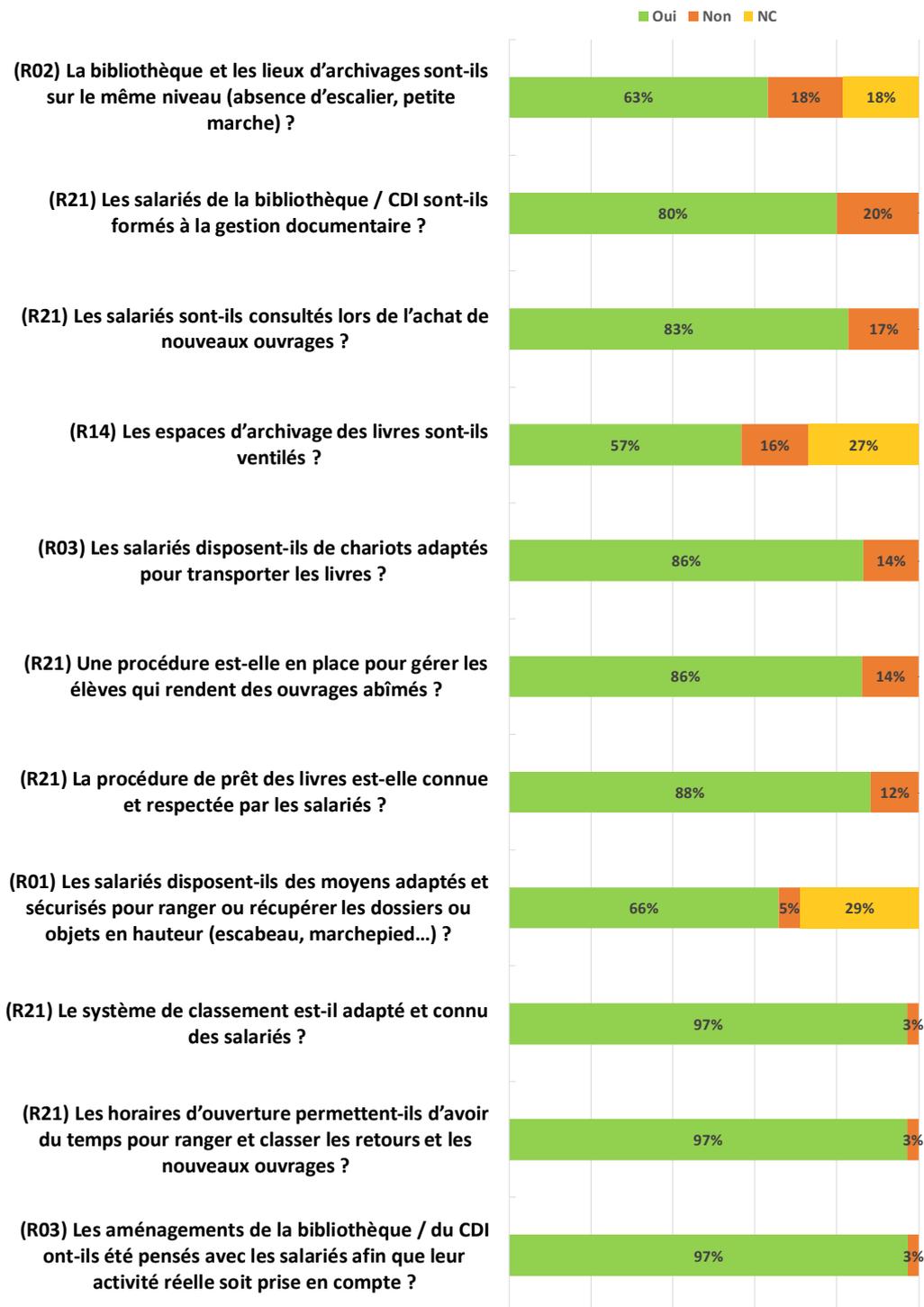
45 mesures sont prévues pour cette UT. 16 concernent les risques de chute



L'analyse par Unité de Travail

Bibliothécaire

SYNTHESE DES REPONSES : UT Bibliothécaire



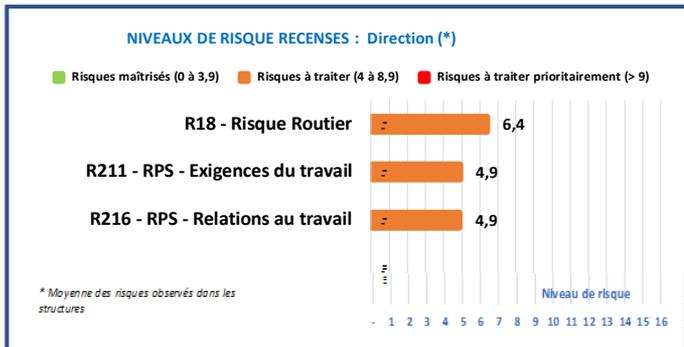


3 – Analyse par Unité de Travail

3.7 – Direction

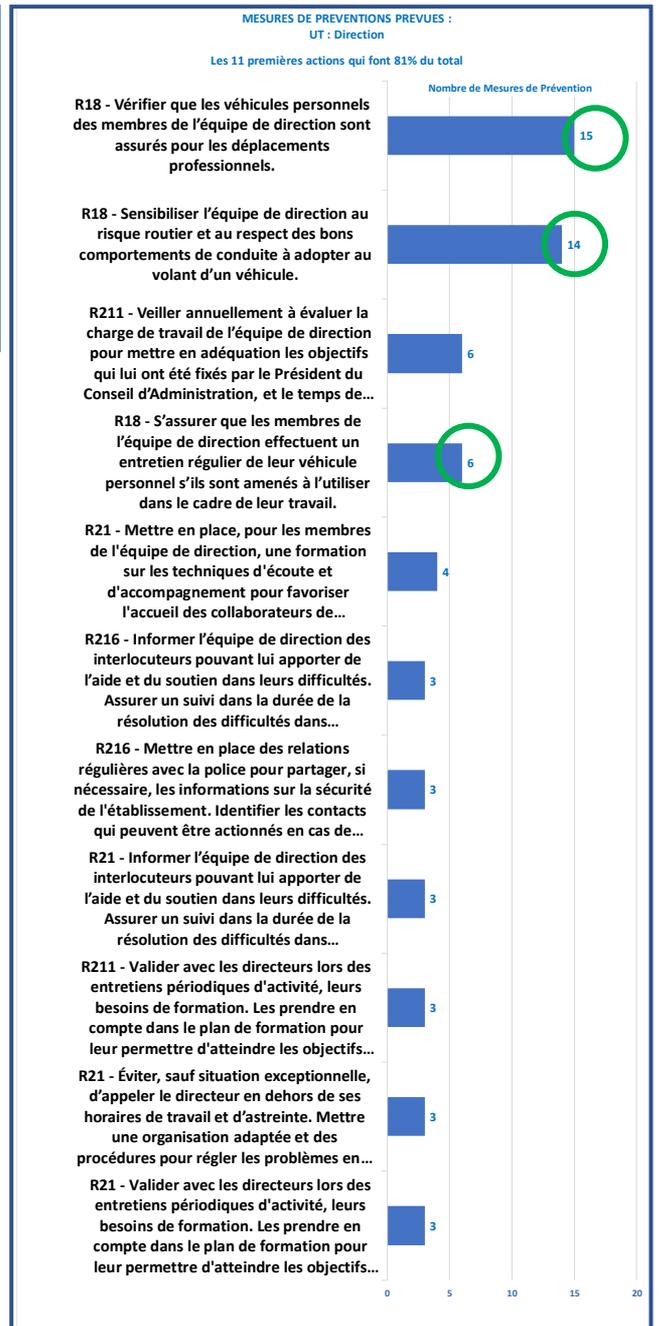
L'analyse par Unité de Travail

Direction



Le risque routier est le risque le plus élevé pour les directeurs et managers. Niveau initial 8 et niveau après prévention 6,4.

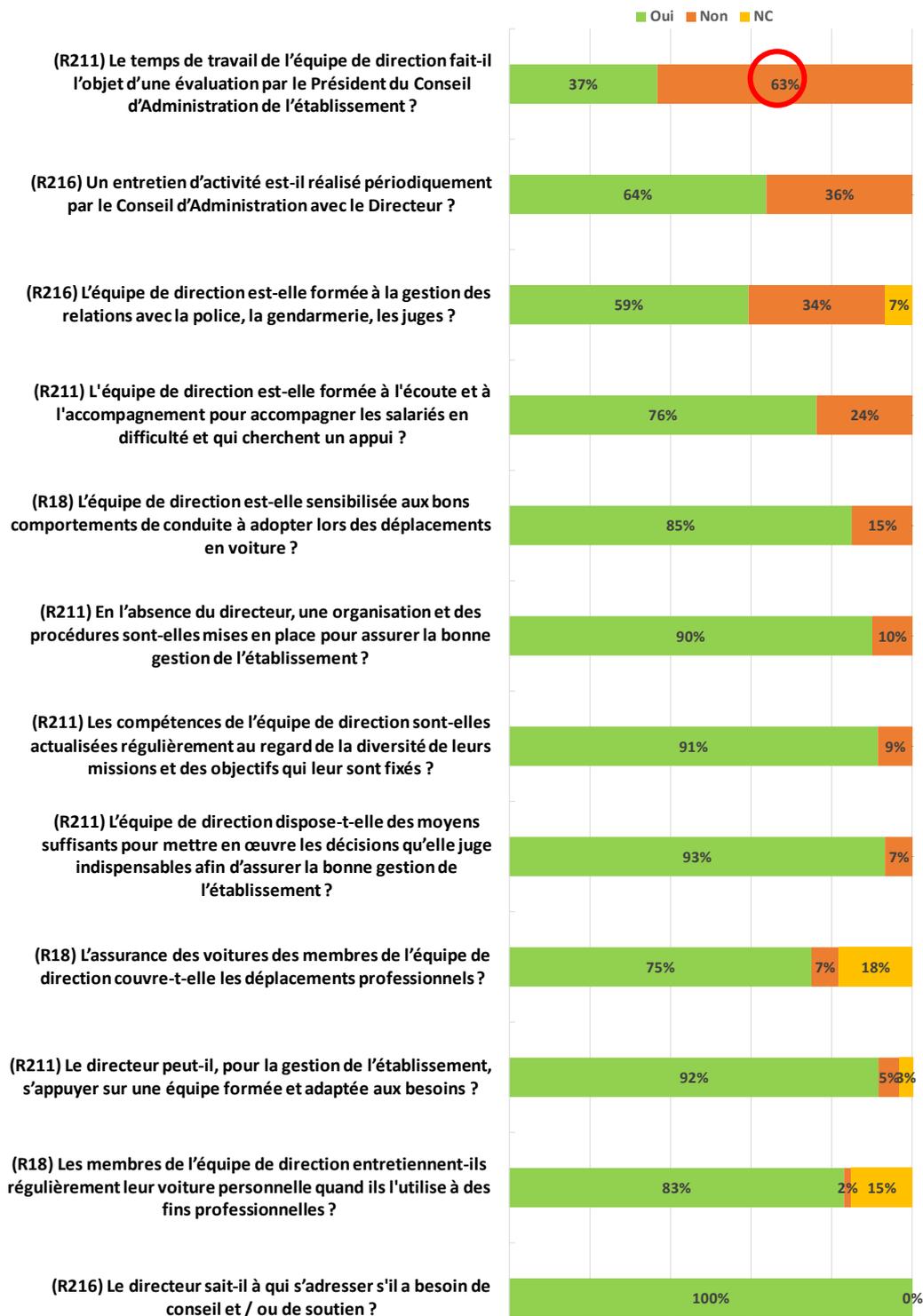
Des mesures de prévention sont envisagées pour mieux prévenir ce risque : 35 sur les 74 mesures prévues pour cette UT.



L'analyse par Unité de Travail

Direction

SYNTHESE DES REPNSES : UT Direction



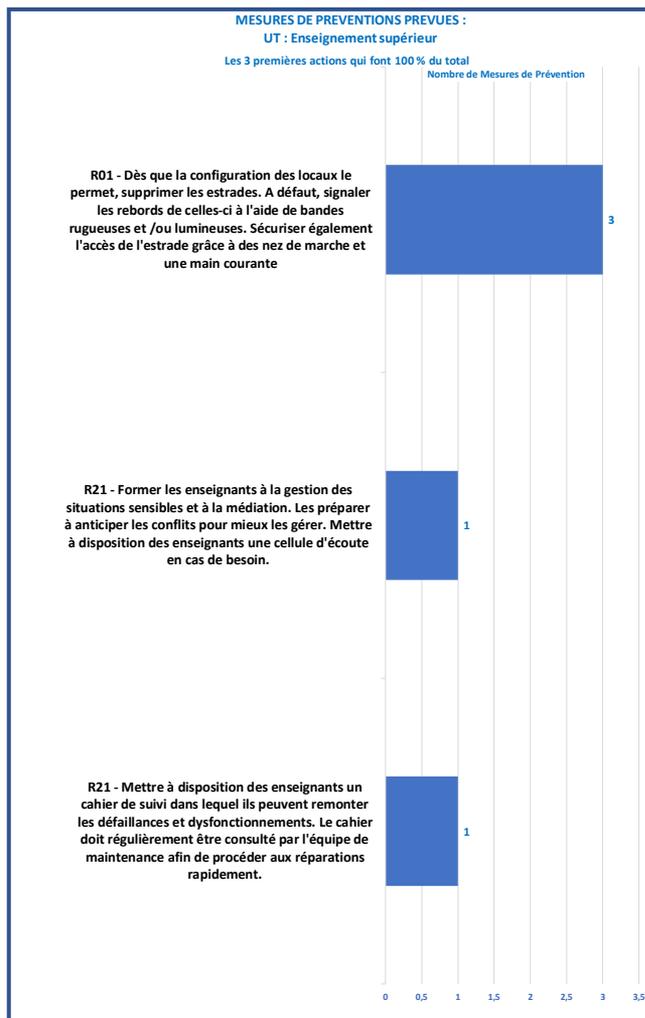
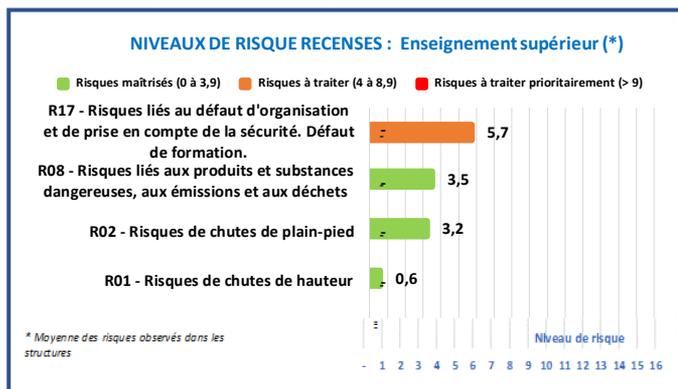


3 – Analyse par Unité de Travail

3.8 – Enseignement supérieur

L'analyse par Unité de Travail

Enseignement supérieur

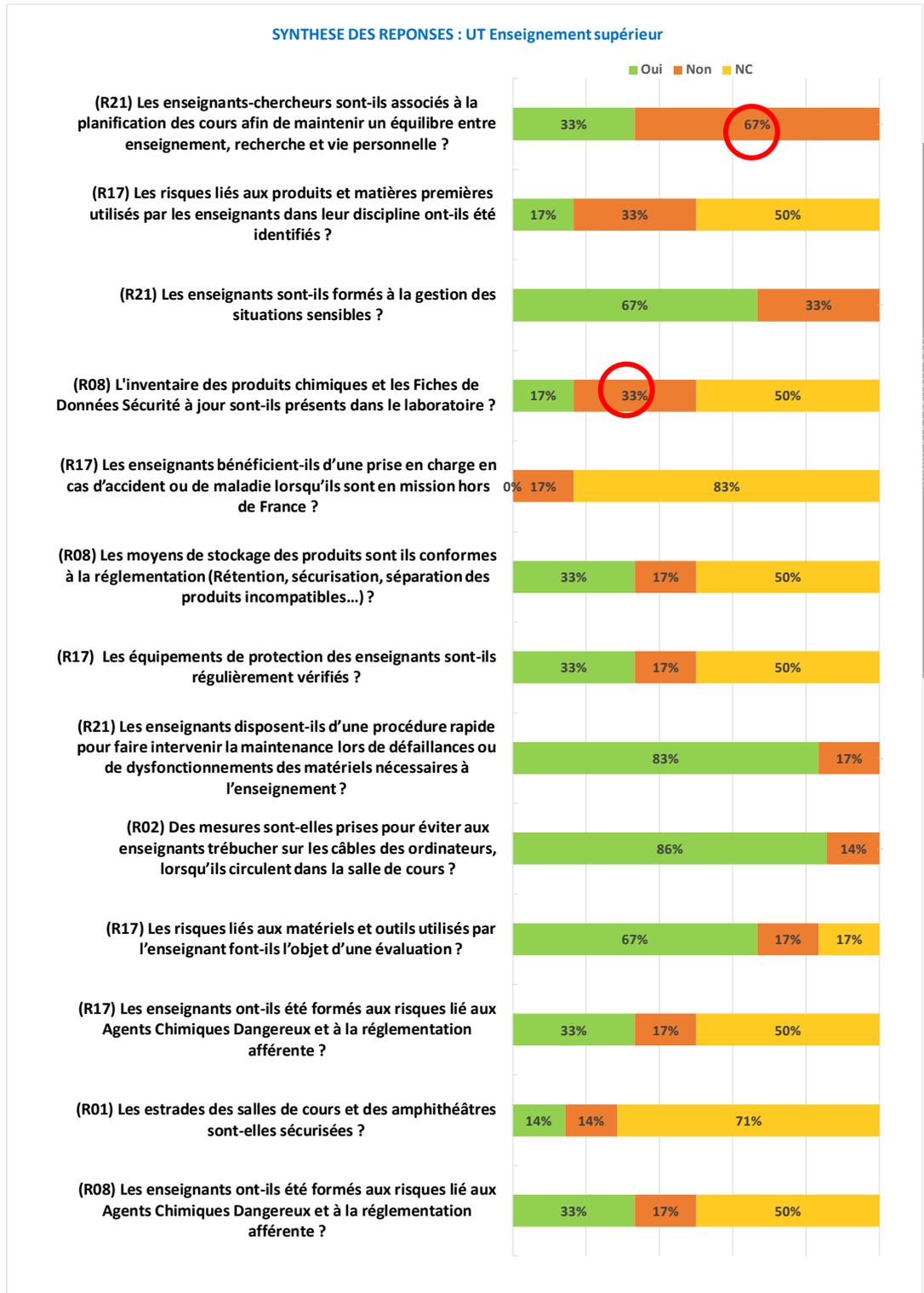


L'analyse par Unité de Travail

Enseignement supérieur

Les enseignants sont seulement 1 fois sur 3 consultés sur leur planning de cours.

A noter que plus de 2 laboratoires sur 3 n'ont pas d'inventaires précis des produits chimiques utilisés.





3 – Analyse par Unité de Travail

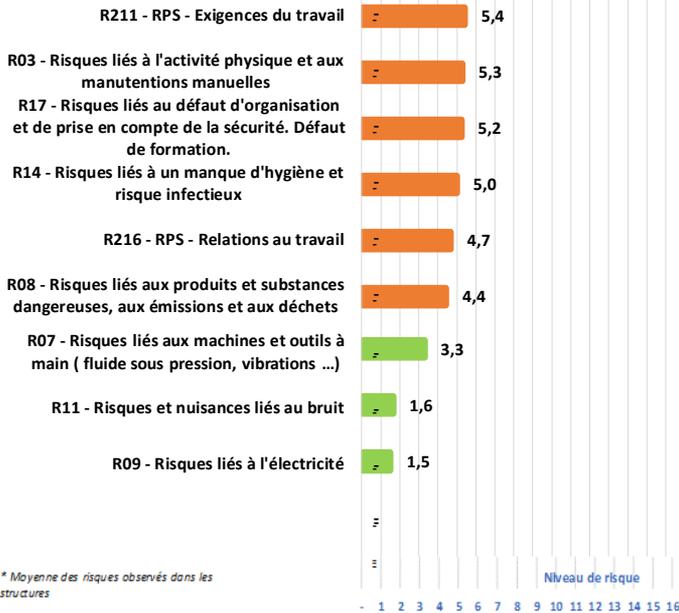
3.9 – Enseignement technique

L'analyse par Unité de Travail

Enseignement technique

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Enseignement technique (*)

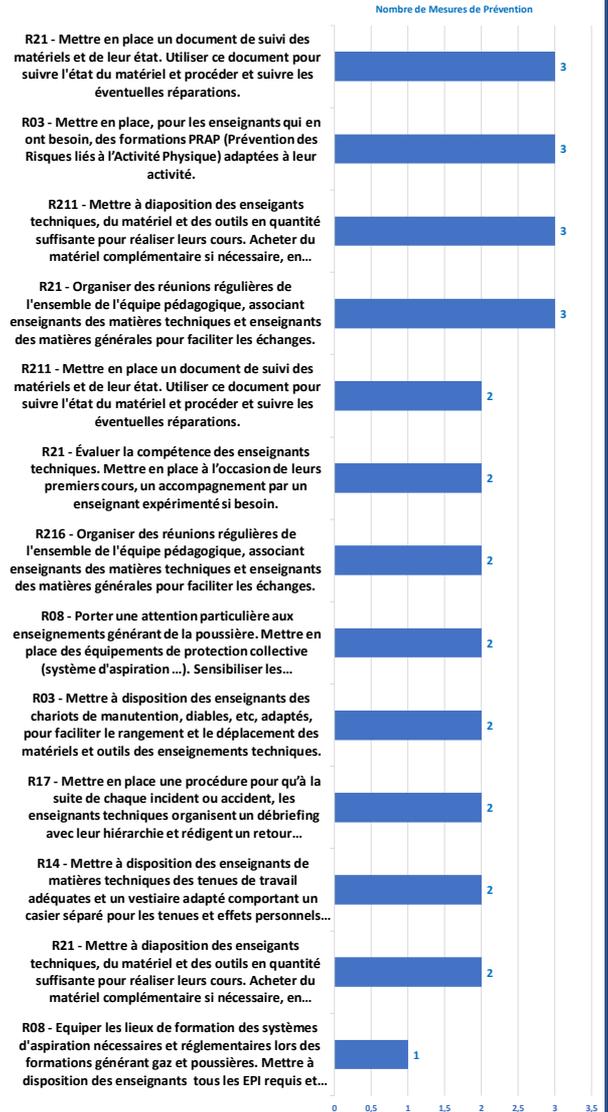
■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



Le risque lié aux produits chimiques et aux poussières apparait comme le premier risque. Il ne concerne que quelques établissements mais nécessite une surveillance particulière notamment pour les poussières de bois.

MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Enseignement technique

Les 13 premières actions qui font 81% du total



L'analyse par Unité de Travail

Enseignement technique

SYNTHESE DES REPONSES : UT Enseignement technique



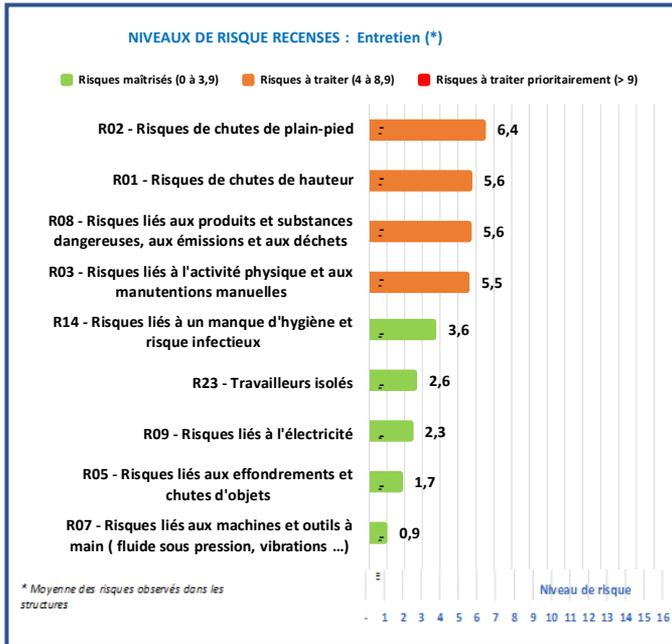


3 – Analyse par Unité de Travail

3.10 – Entretien des locaux

L'analyse par Unité de Travail

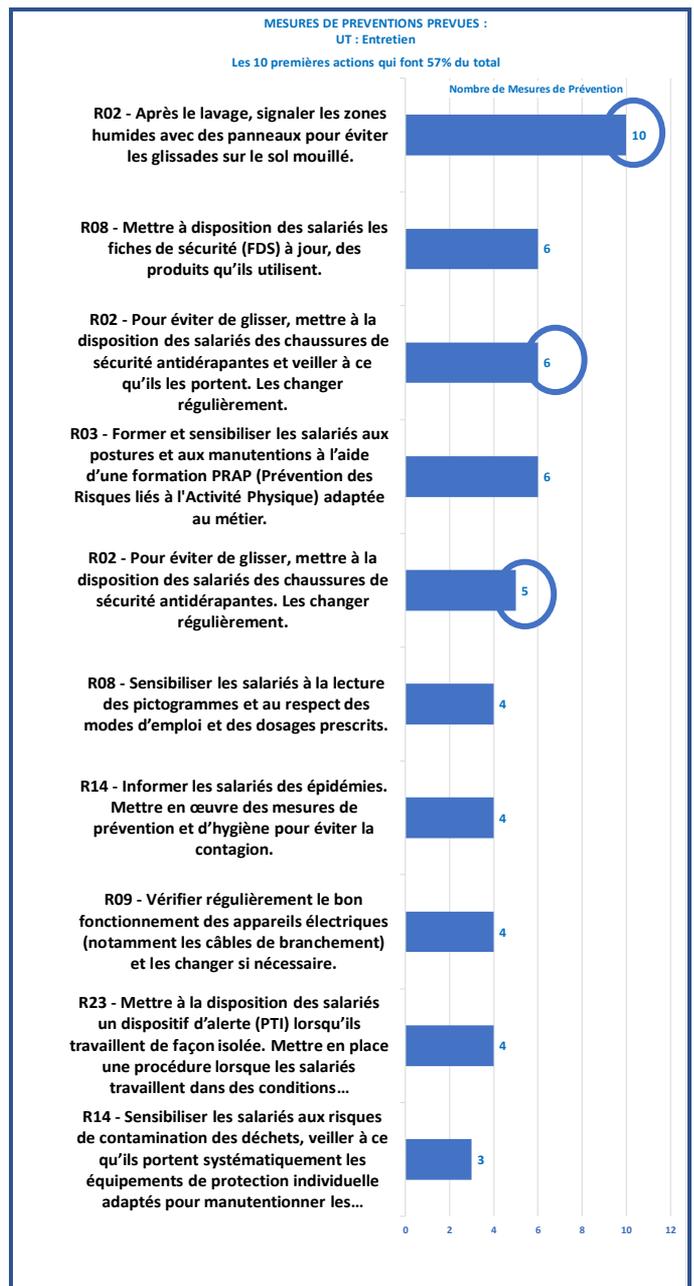
Entretien des locaux



Pour cette unité de travail le risque principal est le risque de chute de plain-pied.

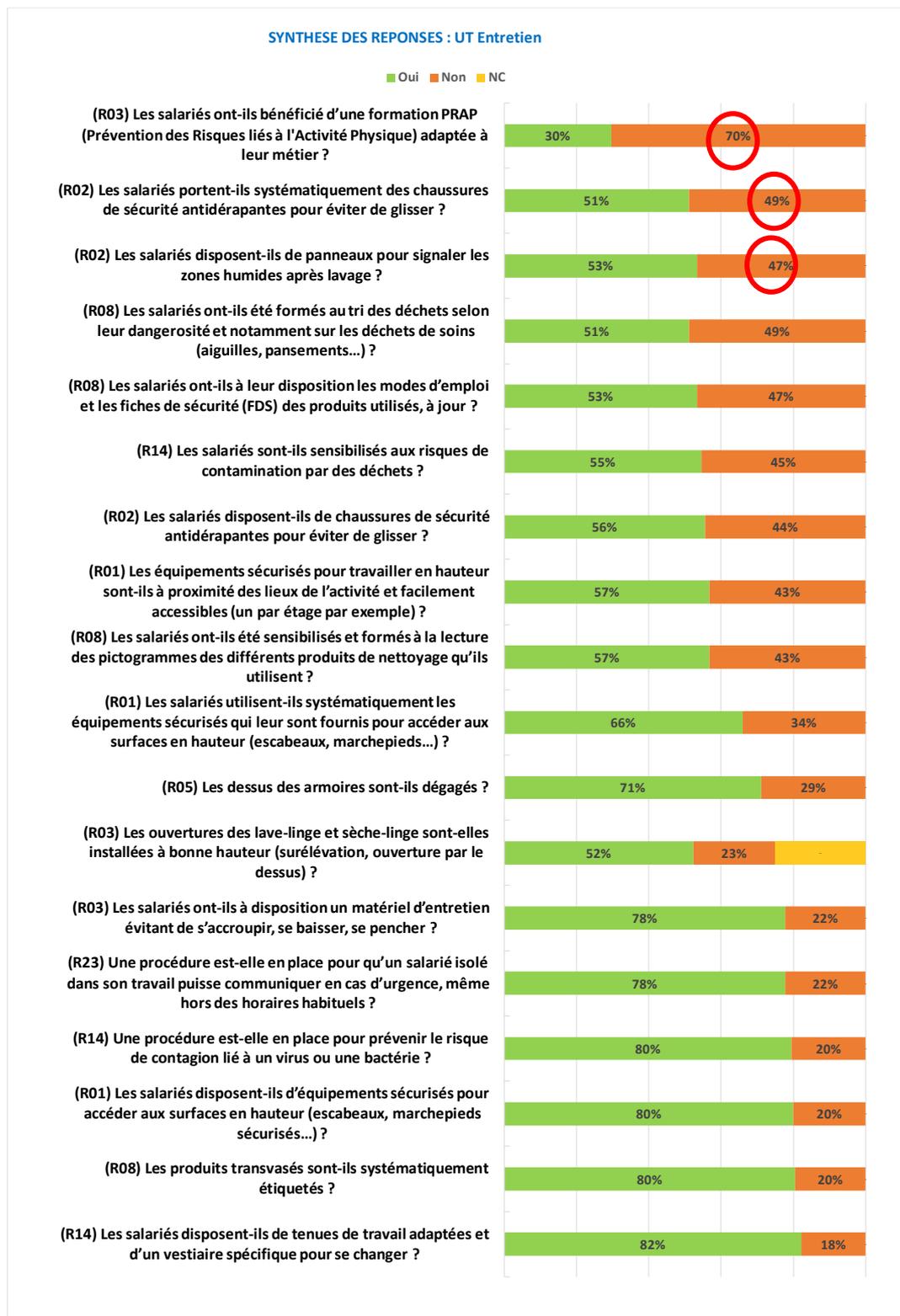
Le niveau après prévention est de 6,4 pour un score initial de 6

88 mesures de prévention sont prévues pour cette UT dont 21 pour prévenir le risque de chute.



L'analyse par Unité de Travail

Entretien des locaux



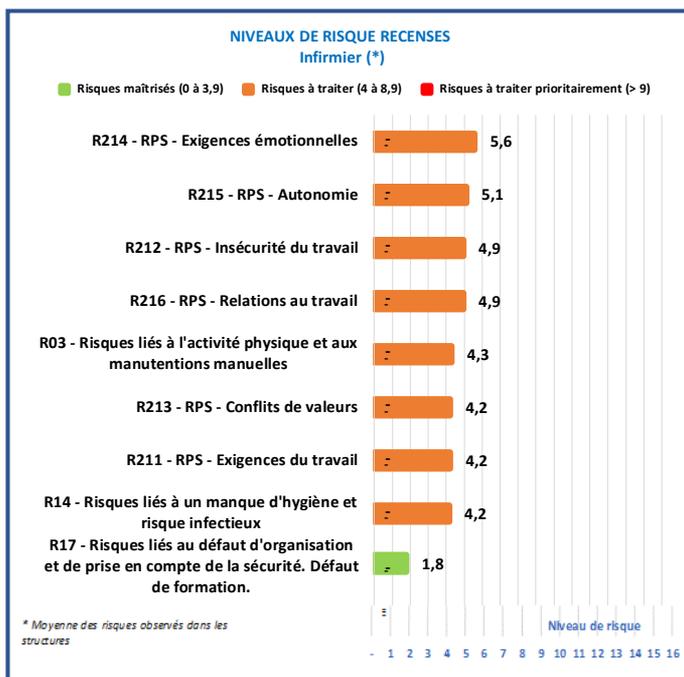


3 – Analyse par Unité de Travail

3.11 – Infirmière

L'analyse par Unité de Travail

Infirmière



18 établissements ont répondu à ce questionnaire.
11 mesures de prévention seulement sont envisagées...



L'analyse par Unité de Travail

Infirmière

SYNTHESE DES REPONSES : UT Infirmier





3 – Analyse par Unité de Travail

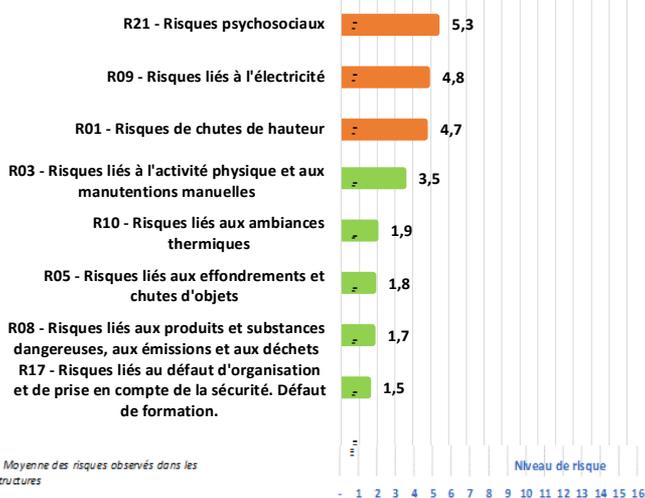
3.12 – Informaticien

L'analyse par Unité de Travail

Informaticien

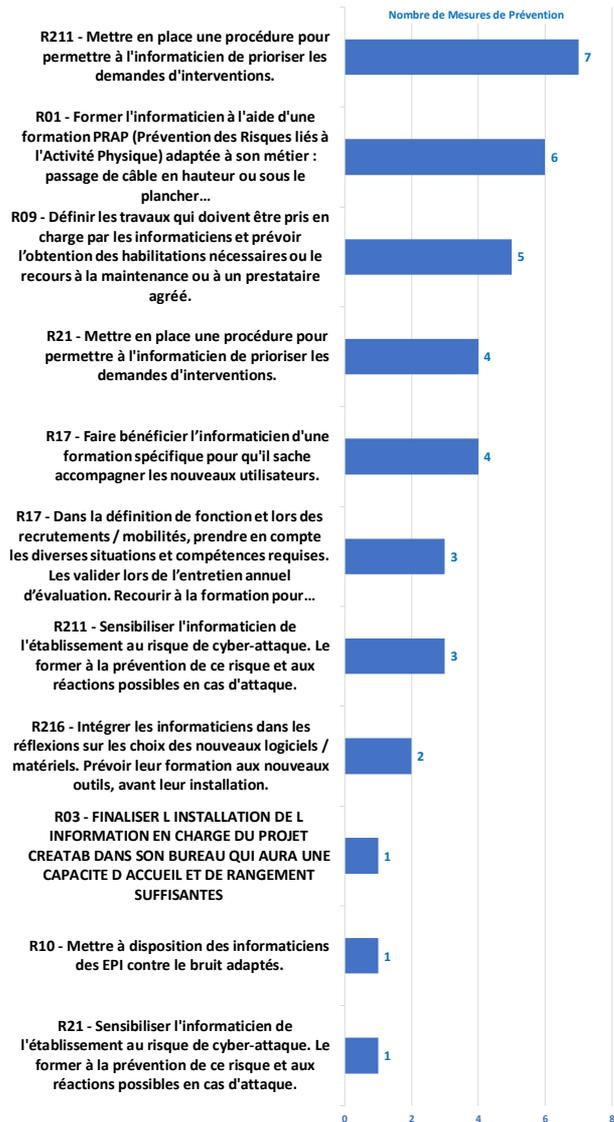
NIVEAUX DE RISQUE RECENSES Informaticien (*)

■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Informaticien

Les 12 premières actions qui font 100% du total



L'analyse par Unité de Travail

Informaticien

Il est nécessaire que les salariés qui interviennent sur les installations électriques disposent des habilitations requises.

SYNTHESE DES REPONSES : UT Informaticien





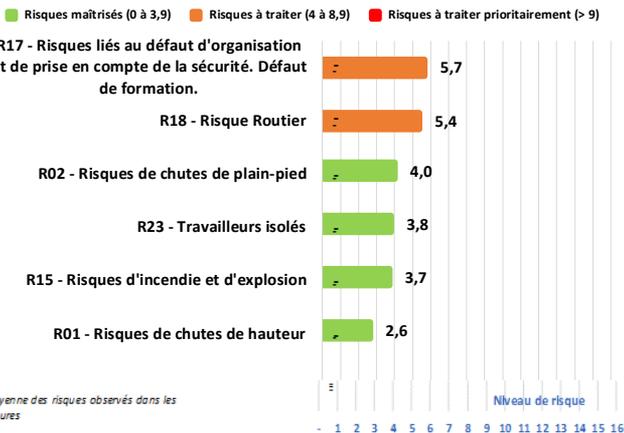
3 – Analyse par Unité de Travail

3.13 – Internat

L'analyse par Unité de Travail

Internat

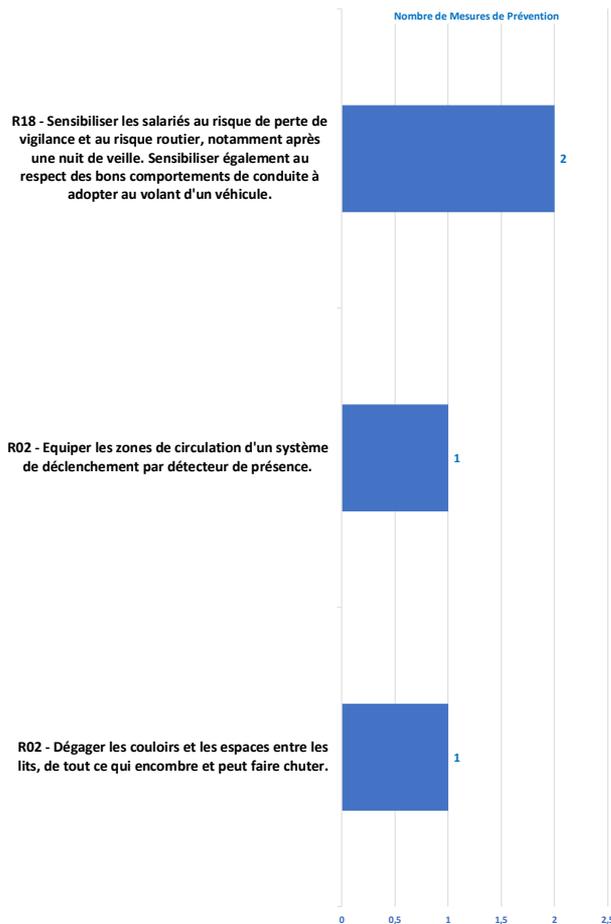
NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Internat (*)



7 établissements ont répondu à ce questionnaire. 4 mesures de prévention sont envisagées.

MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Internat

Les 4 premières actions qui font 100 % du total



L'analyse par Unité de Travail

Internet

SYNTHESE DES REPONSES : UT Internet



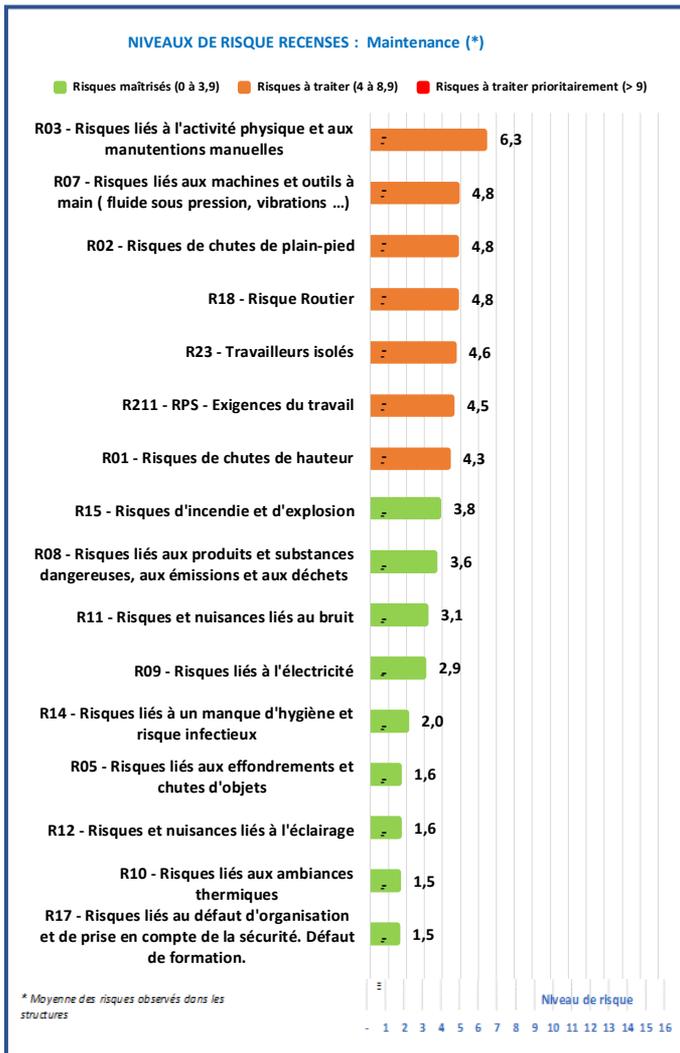


3 – Analyse par Unité de Travail

3.14 – Maintenance

L'analyse par Unité de Travail

Maintenance



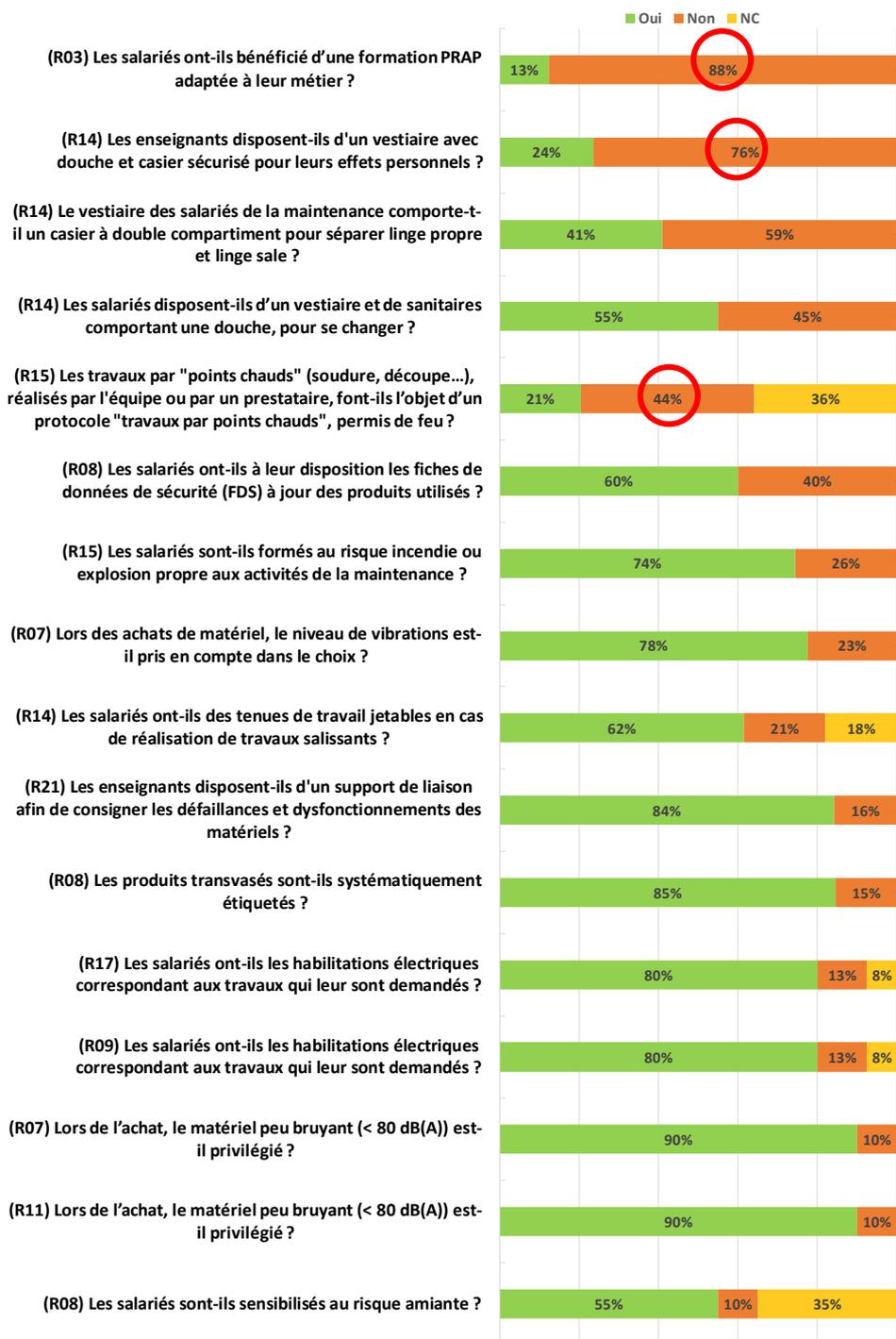
41 sites ont un service de maintenance et 51 mesures de prévention envisagées.

14 mesures portent sur la prévention des risques liés à l'activité physique. En effet ce risque, avec un score de 6,3 après prévention pour un score initial de 6,3, semble insuffisamment maîtrisé.

L'analyse par Unité de Travail

Maintenance

SYNTHESE DES REPONSES : UT Maintenance



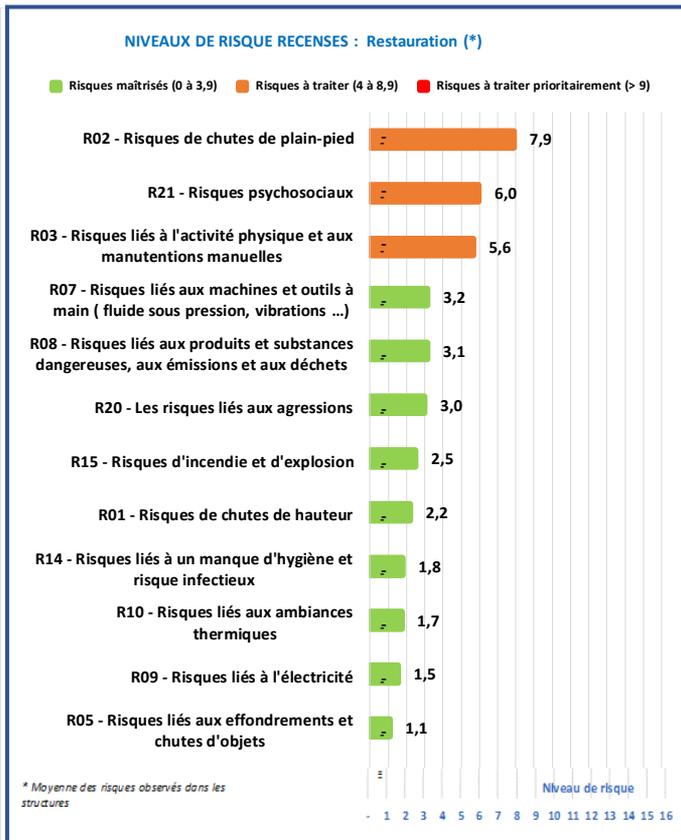


3 – Analyse par Unité de Travail

3.15 – Restauration

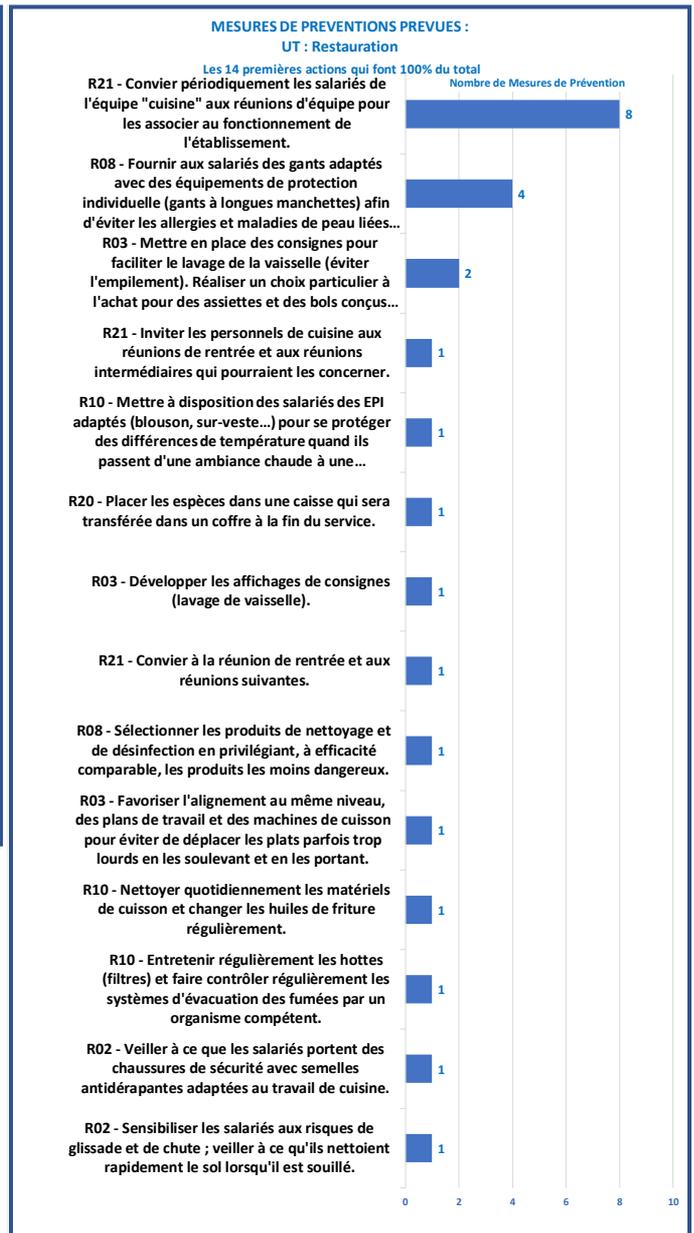
L'analyse par Unité de Travail

Restauration



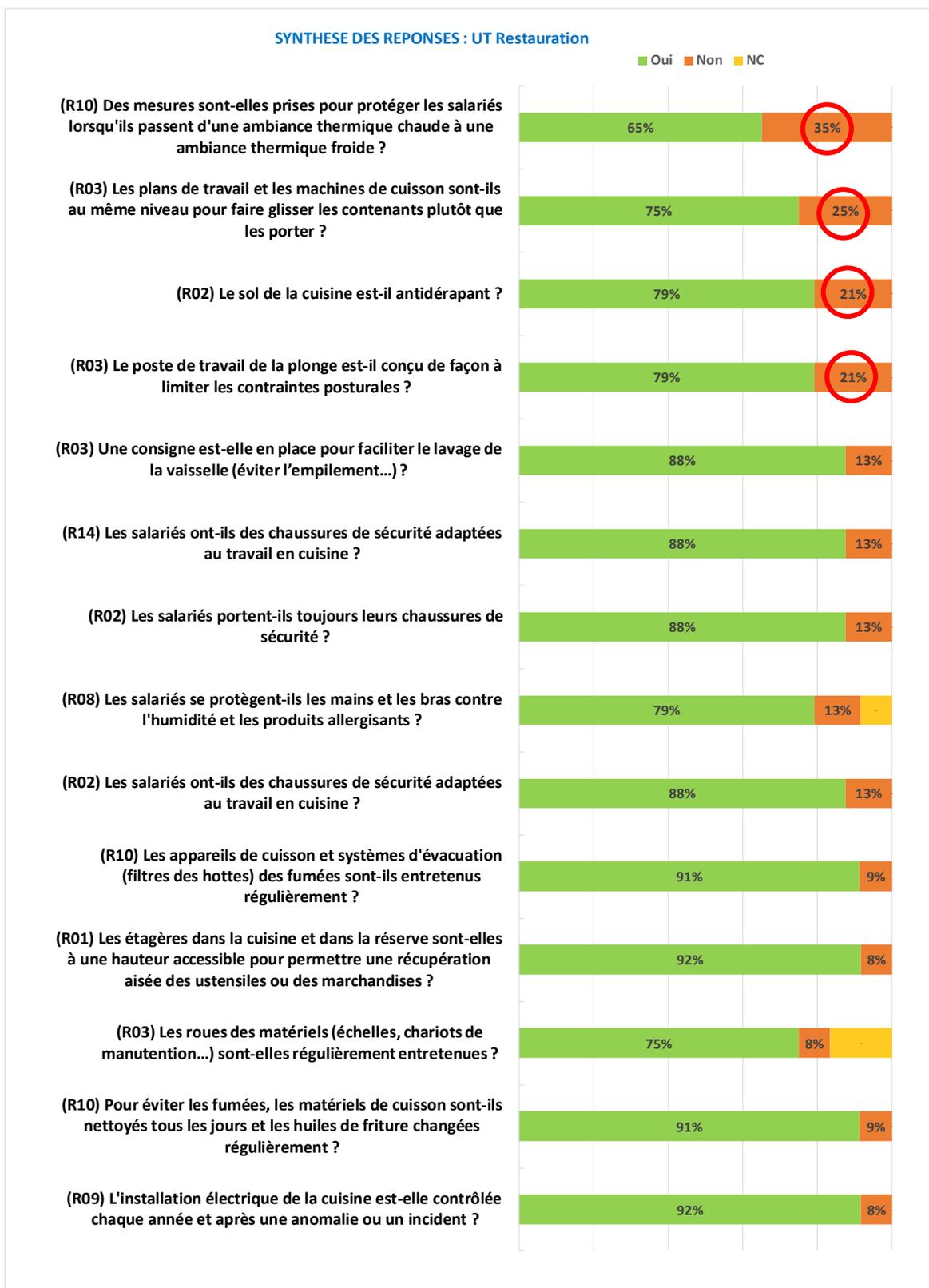
Le risque de chute de plain-pied reste, même après prévention, à un niveau élevé.

Le port de chaussures de sécurité adaptées doit être systématique et, chaque fois que c'est possible, la mise en place d'un sol antidérapant.



L'analyse par Unité de Travail

Restauration





3 – Analyse par Unité de Travail

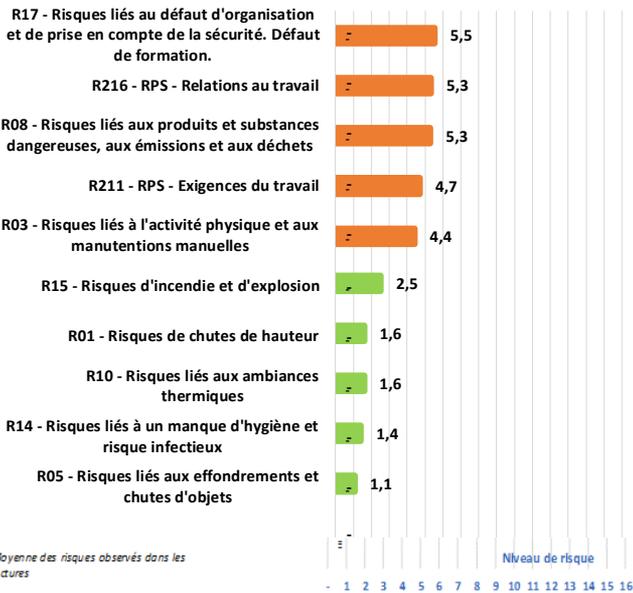
3.16 – Technicien de laboratoire

L'analyse par Unité de Travail

Technicien de laboratoire

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Technicien de laboratoire (*)

■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



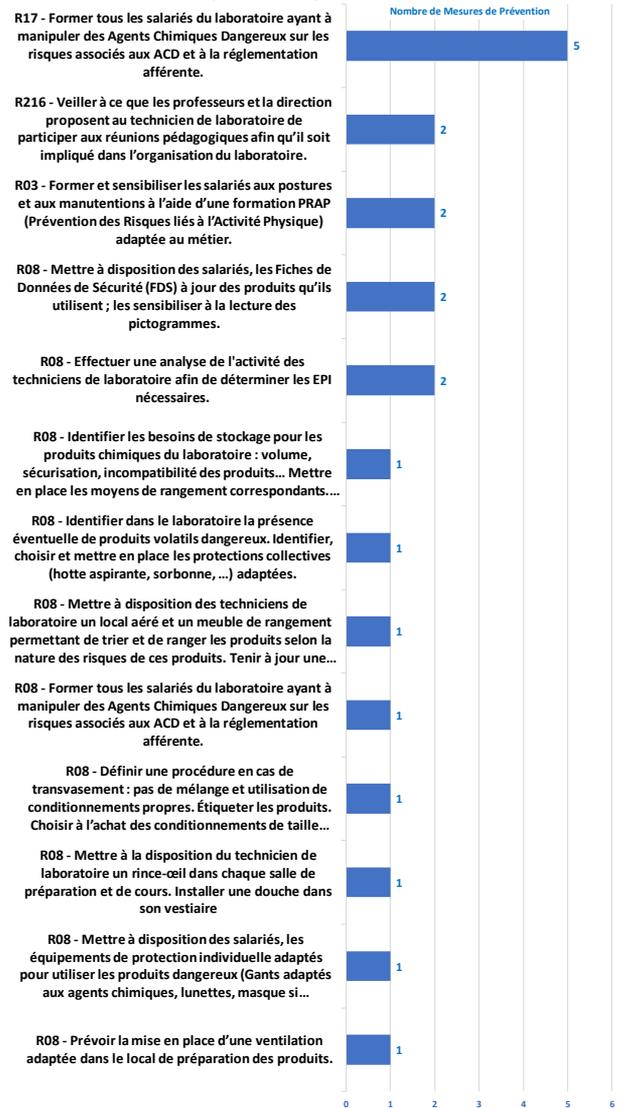
Les risques de chute, les risques liés à l'activité physique et les risques liés aux machines sont des risques forts dans une cuisine : niveau initial de 6.

Les scores résiduels restent à un niveau supérieur à 5 ce qui indique une maîtrise imparfaite de ces risques.

A noter dans le tableau suivant que la présence et l'utilisation des EPI est insuffisante. Cette situation n'est pas sans danger pour les salariés, mais aussi pour la responsabilité du directeur de l'établissement.

MESURES DE PREVENTIONS PREVUES : UT : Technicien de laboratoire

Les 12 premières actions qui font 100% du total



L'analyse par Unité de Travail

Technicien de laboratoire

SYNTHESE DES REPONSES : UT Technicien de laboratoire

